



Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Cameroun

RAPPORT DE CADRAGE 2023

Juin 2025

Sommaire

Introduction	3
1. Approche	4
2. Faits marquants & réformes	6
3. Limitations et constatations	27
4. Données du secteur extractif	32
5. Analyse de matérialité et périmètre	52
6. Nouveauté du formulaire de déclaration 2023	73
6. Points nécessitant une décision du Comité	75
7. Calendrier	93
Annexes	95



INTRODUCTION

Contexte

L'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une initiative volontaire qui vise à renforcer, dans les pays riches en ressources minières, pétrolières et gazières, la bonne gouvernance des revenus publics issus de leur extraction.

Le Cameroun a adhéré à l'ITIE en mars 2005 à la Conférence de Lancaster House à Londres et a été accepté, en tant que pays « Candidat » à l'ITIE, le 27 septembre 2007.

Le Cameroun a publié 16 rapports ITIE couvrant la période de 2001 à 2022 et vient d'engager les travaux pour la publication du 18ème rapport couvrant l'exercice 2023 avant la fin de février 2025.

Objectif

Ce Rapport initial a pour objectif de proposer les informations qui doivent être communiquées par les entités déclarantes conformément aux exigences de la Norme ITIE 2023, ainsi que la procédure à appliquer pour garantir la fiabilité et la crédibilité des données conformément à l'Exigence n°4.9 de la Norme ITIE. Il est également proposé dans ce rapport les formulaires de déclaration qui seront renseignés par les parties déclarantes pour le besoin de la préparation du Rapport ITIE 2023.

Périmètre du rapport

Secteurs

Hydrocarbures

Transport des hydrocarbures

Mines & Carrières

Étendue des travaux

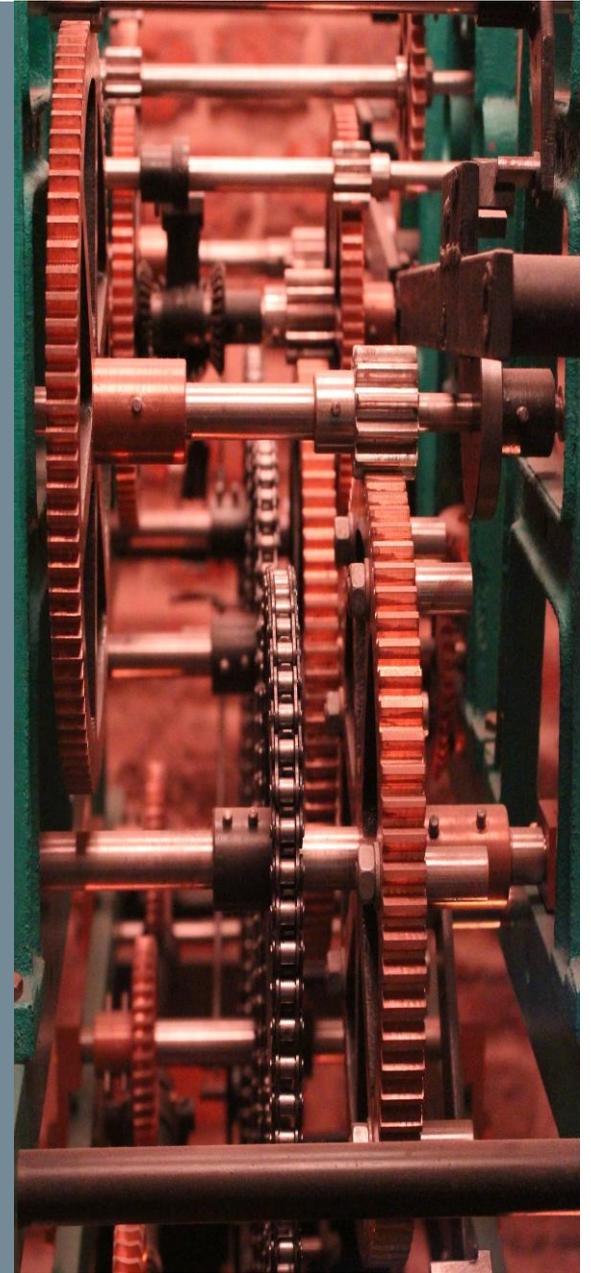
Les travaux ont été exécutés en conformité avec la norme Internationale de Services Connexes 4400 et en accord avec les Termes de Références de l'Administrateur Indépendant (AI).

Constatations et conclusions

Les constatations et conclusions dans le présent rapport ont été formulées sur la base de nos travaux de vérification sommaire et le recoupement des données communiquées par les entités publiques, ainsi que sur la base nos entretiens réalisés avec les parties prenantes.



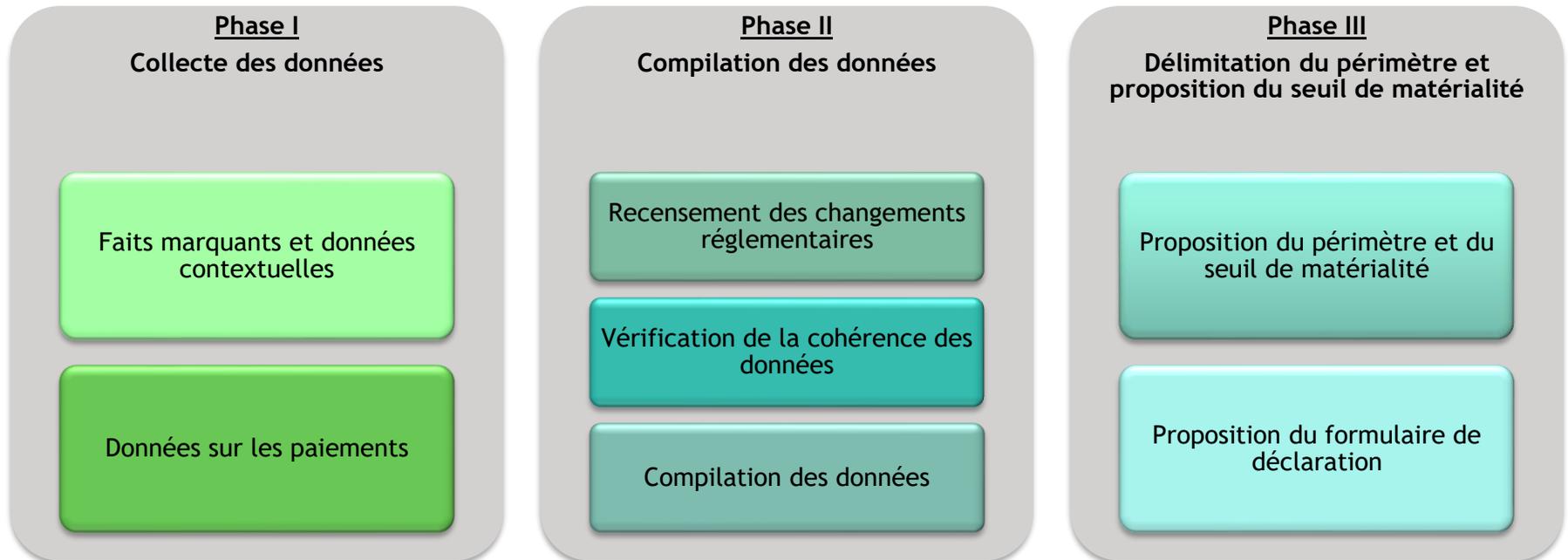
1. Approche



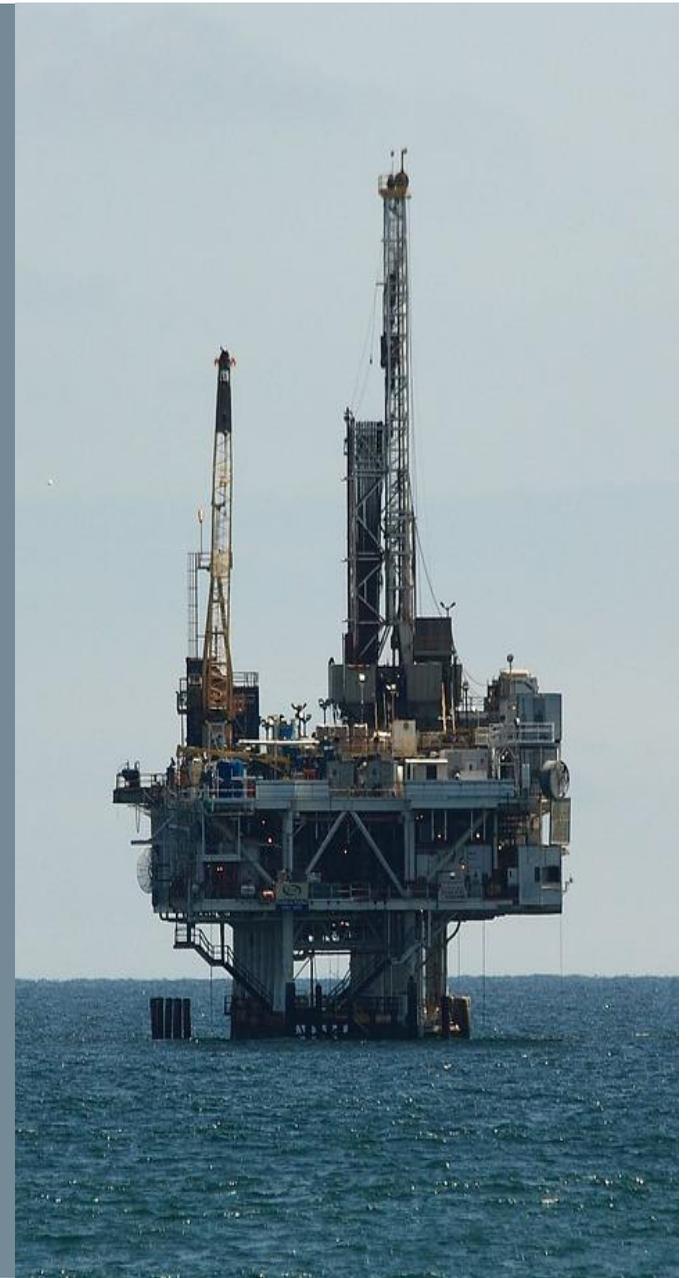
APPROCHE - CADRAGE

La phase de cadrage vise à permettre au Comité ITIE de convenir sur :

- ❖ les secteurs à couvrir
- ❖ Le seuil de matérialité et les entités à retenir dans le périmètre de rapprochement
- ❖ La liste des flux de paiements
- ❖ La procédure d'assurance des données
- ❖ Les formulaires de déclaration
- ❖ Le calendrier des travaux



2. Faits Marquants & réformes



FAITS MARQUANTS

En Résumé

Aspects	Points clés
Pétrole	Baisse combinée des prix internationaux (Brent) et de la production nationale
Projets	Accélération des projets miniers : Grand Zambi (fer), Minim-Martap (bauxite), Colomine & Mborguéné (or)
Production	Montée en charge de la SONAMINES : collecte de 269 kg d'or semi-mécanisé (ISML + DS), part collectée à Colomine et transfert des participations à la Société d'Etat
Réformes	Nouveau Code minier adopté (partage de production, participation de l'État), décret d'application du Code pétrolier publié
Fiscalité	Nouveaux flux parafiscaux : expertise (150 FCFA/g), inspection des sites, vente de données minières Droit de sortie en nature de 5% sur l'exportation de de l'or artisanal et semi-mécanisé
Paiements en nature	Premiers paiements en nature collectés dans le secteur minier : marbre (CIMENCAM), or (COMINCOR), part de production dédiée à l'État



FAITS MARQUANTS

Evolution du secteur pétrolier



▲ Prix du Brent

En 2022, le prix du Brent était élevé (entre 100 et 102 USD/baril). En 2023, il a chuté à environ 82 USD/baril, soit une baisse d'environ 19 %.

Production

La production nationale est passée de 24,95 millions de barils en 2022 à 23,88 millions de barils en 2023, soit une baisse d'environ 4 %.

Exportations de pétrole brut

Les exportations de pétrole brut sont passées de 25,26 millions de barils en 2022 à 22,76 millions de barils en 2023, ce qui représente une baisse d'environ 10 % sur un an.

FAITS MARQUANTS

Evolution du secteur minier

Face à la baisse des revenus pétroliers, le Cameroun mise sur la diversification de son secteur extractif, avec une montée en puissance de l'industrie minière, notamment dans le fer, la bauxite, l'or et les matériaux de construction.

Projets structurants lancés ou relancés en 2023

N	Projet	Promoteur	Convention / Permis
1	Fer de Kribi-Lobe	SINOSTEEL CAM	Convention signée le 06/05/2022 Permis n° 154 (décret n° 2022/273, 01/07/2022)
2	Fer de Bipindi-Grand Zambé (AKOM II)	G-STONES RESOURCES	Convention signée le 14/11/2019 Permis n° 223 (décret n° 2022/524, 29/11/2022)
3	Fer de Mbalam	CAMEROON MINING COMPANY	Convention signée le 31/03/2022 Permis n° 781 (décret n° 2022/395, 17/08/2022)
4	Or de Colomine	CODIAS/ Comincor SA)	Convention signée le 29/11/2019 Permis n° 394 (Arrêté du 14/09/2022)
5	Marbre de Biou Sud et Bidzar B	CIMENCAM	Conventions signées Permis n° 151 et 152 (décret n° 2023/128 et 2023/129, 10/02/2023)
6	Bauxite de Minim Martap	CAMALCO	Convention signée le 31/07/2024 Permis n° 513 (décret n° 2024/382, 02/09/2024)
7	Or de Mborguene	CAMINCO	Convention signée en 2024

FAITS MARQUANTS

Evolution du secteur minier

Autres projets structurants

Filière	Projets clés	Société promotrice	Localisation	Taille/estimation des ressources	Statut & potentiel stratégique
Or	Bibemi, Mbe, Mborguéné, Colomine	Oriole Resources, CAMINCO, CODIAS	Nord et Est	ibemi : 460 000 oz (inférée) Mborguéné : 5 Mt @ 1,89 g/t	Forages en cours. Colomine et Mborguéné ont des conventions signées. Potentiel affirmé.
Fer	Nkout-Ntem, Ngovayang	Caminex, Legend Mining	Région Sud et Est	Nkout : >2 Gt (jusqu'à 4 Gt) ; Ngovayang : ~111 Mt	Gisements de classe mondiale. Infrastructures nécessaires (rail, port).
Métaux de base	Nkamouna (Co-Ni-Mn)	Geovic Mining Corp.	Région Est (Lomié)	68 Mt de latérite avec cobalt-nickel-manganèse	Projet en attente de relance. Ex-accord signé avec le gouvernement. Ressource stratégique.
Rutile	Akonolinga	Eramet Cameroon	Région Centre (Akonolinga)	Phase d'exploration - données non publiées	Projet à fort potentiel industriel. Complément au marché des pigments et alliages.



FAITS MARQUANTS



Evolution du secteur minier

❖ Activités de production suivies par la SONAMINES - Année 2023

1. Or - Petite mine de Colomine (COMINCOR)

- Collecte en nature de 5 % de la production entre février et novembre 2023.
- Total collecté : 1 505,1 grammes d'or au titre du partage de production.

2. Marbre - Bidzar Bloc B et Biou Sud (CIMENCAM S.A.)

- Production 2023 : 224 304,49 tonnes de marbre.
- Part de l'État (5 %) collectée en nature (extraits mensuels, ex. octobre : 2 575,28 t).

3. Fer - Lobé/Kribi (SINOSTEEL CAM S.A.)

- Pacte d'actionnaires en négociation pour l'entrée de la SONAMINES dans le capital.

4. Or - Mborguéné (CAMINCO S.A.)

- Convention minière alignée avec le Code minier 2023.
- Partage de production acté.
- SONAMINES intégrée au capital à hauteur de 10 % .

5. Fer - Mbalam (CMC)

- Dévolution de 10 % d'actions gratuites à la SONAMINES conformément à la convention minière.



FAITS MARQUANTS

Evolution du secteur minier

❖ Production semi-mécanisée & Collecte ISML - Année 2023

- Production totale d'or semi-mécanisé : 946 772 g
- ISML collecté (25 %) : 236 693,10 grammes
- Droit de Sortie (3,75 %) : 35 503,96 grammes
- +32 % par rapport à 2022
- Objectif fixé : 220 kg → objectif dépassé

Bureaux les plus contributeurs

- Batouri-Kambele : 393 911 g de production, 110 771 g collectés
- Kette : 202 253 g de production, 58 687 g collectés
- Betaré-Oya : 178 414 g de production, 50 757 g collectés

Rétrocession à l'État

- 420 106 g rétrocédés à la CDEC en 2024
- Carat moyen : 18,98
- PV de rétrocession établi

FAITS MARQUANTS

Evolution du secteur minier

❖ Dynamique des octrois de titres

En 2023, **33 nouveaux titres miniers** ont été délivrés, traduisant une reprise dynamique des activités d'exploration et d'exploitation minière.

Type/substance	2023
PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	19
CALCAIRE	1
FER ET SUBSTANCES CONNEXES	1
OR ET SUBSTANCES CONNEXES	5
OR, ETAIN ET SUBSTANCES CONNEXES	1
RUTILE ET SUBSTANCES CONNEXES	11
PERMIS D'EXPLOITATION CARRIERE INDUSTRIELLE	10
PIERRE	10
PERMIS D'EXPLOITATION MINE INDUSTRIELLE ET PETITE MINE	2
MARBRE	2
AUTORISATION CARRIERE INTERET PUBLIC ATTRIBUEES	2
PIERRE	2
Total général	33

FAITS MARQUANTS

Evolution du secteur minier

❖ Transferts

Titulaire du Permis transféré	Région	Cessionnaire	Mode	Date du transferts	Date du transferts	Arrêtés
ARCHIDONA MINERALES SA	BISSAGA	ERAMET CAMEROUN SA	TRANSFERT	15/06/2023	15/06/2023	N° 000175
	MEMVOUGA		TRANSFERT	15/06/2023	15/06/2023	N° 000178
	NKOBIBA		TRANSFERT	15/06/2023	15/06/2023	N° 000176
	SIMBAN		TRANSFERT	15/06/2023	15/06/2023	N° 000177
	WASSA BABOUTE		TRANSFERT	15/06/2023	15/06/2023	N° 000157
PROSPECTA RESOURCES LTD	ESSE	ERAMET CAMEROUN SA	TRANSFERT	27/06/2023	27/06/2023	N° 000158
	LEMBE YEZOOM		TRANSFERT	27/06/2023	27/06/2023	N° 000156
	MBARGUE		TRANSFERT	27/06/2023	27/06/2023	N° 000155
	MENGANG		TRANSFERT	27/06/2023	27/06/2023	N° 000154
	NDOUMBA		TRANSFERT	27/06/2023	27/06/2023	N° 000174

FAITS MARQUANTS

Réformes – Secteur minier

1. Promulgation du nouveau Code minier ([Loi N° 2023/014 du 19 décembre 2023](#))

Nouveauté majeure : Partage de production

➤ Article 48 - Introduction d'un mécanisme de partage de production

Le partage de production est désormais prévu entre l'État et l'exploitant, via une convention minière conclue avant l'octroi du permis d'exploitation.

La part revenant à l'État varie selon la nature du minerai :

- 1 % à 5 % pour les substances précieuses (or, diamant, etc.)
- 2 % à 15 % pour les minerais industriels

➤ Articles 40 et 41 - Procédure de négociation

- La convention est **négociée librement** entre l'État (via un organisme public mandaté, aujourd'hui la SONAMINES) et l'exploitant.
- Elle précise les **modalités de partage**, les **obligations contractuelles** et les **engagements techniques** et sociaux.
- **Signature préalable obligatoire** avant délivrance du permis d'exploitation.



FAITS MARQUANTS

Réformes – Secteur minier

1. Promulgation du nouveau Code minier (Loi N° 2023/014 du 19 décembre 2023)

Création de trois fonds dédiés à la politique minière

1. **Fonds de développement du secteur minier (Art. 190 & 191)**

- Financement des inventaires, études géologiques et infrastructures minières ;
- Alimenté par des contributions annuelles des titulaires de permis d'exploitation (petite mine, mine industrielle, artisanat, carrières).

2. **Fonds de restauration, réhabilitation et fermeture (Art. 190 & 192)**

- Finance les programmes de remise en état des sites miniers et carrières en fin d'exploitation ou abandonnés ;
- Contributions versées en franchise fiscale, logées en compte séquestre à la Banque centrale.

3. **Compte spécial pour le développement des capacités locales (Art. 190 & 193)**

- Financement du développement économique, social, industriel et technologique au niveau local ;
- Contributions obligatoires fixées entre 0,5 % et 1 % du chiffre d'affaires, versées par les sociétés minières et de carrières.

➤ **Les textes d'application de ces fonds ne sont pas encore publiés**



FAITS MARQUANTS

Réformes – Secteur minier

1. Promulgation du nouveau Code minier ([Loi N° 2023/014 du 19 décembre 2023](#))

Réf. textes	Contenu
Décision n° 0000864/D/MINFI du 28 décembre 2023	Fixation de la valeur taxable de l'or pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2023.
Décret n° 2024/5061 du 18 novembre 2024	Modalité de délivrance des titres miniers , permis et autorisations
Décret n° 2024/5062 du 18 novembre 2024	Les modalités d'exercice des activités minières
Décret n° 2024/5248 du 19 novembre 2024	Les conditions, les modalités d'établissement des zones de protection et d'exclusion des terrains et des substances minérales des activités minières
Décret n° 2024/5249 du 19 novembre 2024	Obligations attachées à l'exercice des droits miniers
Décret n° 2024/5250 du 19 Novembre 2024	Les conditions et modalités d'exercice des activités de fusion, d'affinage et de fabrication des ouvrages en substances précieuses et semi-précieuses
Décret n° 2024/5251 du 19 Novembre 2024	Les modalités de détention, de commercialisation, d'exportation et de transit des substances minérales
Décret n° 2024/5252 du 19 Novembre 2024	Les modalités d'exploitation des eaux de source, des eaux minérales, thermo-minérales et gites géothermiques
Décret n° 2024/5253 du 19 Novembre 2024	Les modalités d'exploitation des substances de carrières



FAITS MARQUANTS

Réformes – Secteur minier

1. Promulgation du nouveau Code minier (Loi N° 2023/014 du 19 décembre 2023)

Réf. textes	Contenu
Arrêté n° 082/PM du 09 juin 2025	Organisation et fonctionnement du Cadre de Négociations des Conventions Minières.
Décision n° 00000349/MINFI du 07 avril 2025	fixant les modalités de répartition et d'affectation de certains prélèvements spécifiques du secteur minier.
Décision n° 00000350/MINFI du 07 avril 2025	Fixant les modalités de collecte, de traitement et de comptabilisation des impôts et droit de Douane en nature par prélèvement sur la production de la brute de l'or et du diamant des entreprises engagées dans l'artisanat minier semi mécanisée.
Décision n° 00000731/MINFI du 28 mai 2025	Précisant les modalités de répartition et d'affectations des recettes non fiscales issues du secteur des mines, de l'industrie et du développement technologique.
Lettre Circulaire n° 002360/LC/MINMIDT/SG/DM/SDAM du 07 avril 2025	Portant délivrance de l'autorisation d'exploitation artisanale et contrôle des activités du secteur de l'artisanat minier.

FAITS MARQUANTS

Réformes – Secteur minier

Loi des finances 2023

❖ Fiscalité et régulation de l'or

➤ Exportation de l'or artisanal et semi-mécanisé

• L'or est soumis à un **droit de sortie de 5 %** de la valeur FOB (Loi de finances 2023, art. DIXIÈME).

• Ce droit est :

- **Prélevé en nature** sur la **quote-part de 75 %** de la production brute de l'exploitant (article 28 du Code minier) ;
- Collecté par la **SONAMINES**, organisme public mandaté ;
- Converti en contre-valeur et reversé à l'**Administration des Douanes** via le **Trésor public**.

FAITS MARQUANTS

Réformes

3. Loi des finances 2023

❖ Flux parafiscaux spécifiques au secteur extractif (LF 2023)

Types de recettes applicables

1. Frais d'expertise à l'exportation : 150 FCFA/gramme pour l'or, le diamant et les substances précieuses destinées à l'export.

2. Accès aux données géologiques et minières : Tarifs variant de 25 FCFA à 2 000 000 FCFA, selon le type (cartes, bases SIG, données analytiques, publications).

3. Frais d'inspection des sites extractifs Calculés selon la superficie occupée : De 240 à 80 000 FCFA/m², avec réductions prévues :

- -50 % pour les artisans ≤ 4 salariés
- Taux divisés par 2 pour les établissements de 2^e classe

FAITS MARQUANTS

Réformes – Secteur minier

❖ Formalisation de l'activité artisanale et semi-mécanisée

Réf. Textes	Date	Objet
N° 85/L/MINMIDT/SG/DM/SDAM	05/01/2023	Formalisation des acteurs du secteur minier artisanal semi-mécanisée
N° 2300/L/MINMIDT/SG/DM/SDAM	15/05/2023	Formalisation des activités d'exploitation minière artisanale semi-mécanisé
N° 3177/L/MINMIDT/SG/DM/SDAM	20/06/2023	Formalisation d'exploitation artisanale semi-mécanisée des substances de carrières
N° 3942/L/MINMIDT/SG/DM/SDAM/SAMPM	11/07/2023	Usage des produits chimiques pour la récupération de l'or dans les filons minéralisés
N° 004/L/MINMIDT/SG/DM/SDAM	26/07/2023	Evaluation du volume minimal de la production des carrières devant servir de base de déclaration de la taxe à l'extraction et des recettes de lettres de voitures sécurisées
N° 5119/L/MINMIDT/SG/DM/SDAM	18/08/2023	Formalisation des activités d'exploitation artisanale semi-mécanisée
N° 002 /NS/MINMIDT/SG/DAJ	05/01/2023	Suspension de la délivrance des Autorisations d'exploitation minière artisanale par les délégués Régionaux

FAITS MARQUANTS

Réformes – Transparence

❖ Cadre réglementaire pour la déclaration des BE

[Bénéficiaire Effectif \(Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 \)](#) : La loi de finances pour l'année 2023 a prévu une disposition portant obligation pour :

- les personnes morales d'identifier leurs BE et de tenir un registre à cet effet.
- les BE de communiquer aux personnes morales les informations nécessaires à leurs identifications
- les personnes morales de déclarer à l'administration fiscale les renseignements nécessaires à l'identification de leurs BE sous peine d'amende dans un délais de 30 jours à partir de l'immatriculation et le 15 mars de chaque année

[Bénéficiaire Effectif, Un décret \(n°2023/06801/CAB/PM du 27 septembre 2023\)](#) fixant les modalités d'application de L'Article LS quinques du Code Général des Impôts relatif à la transparence du bénéficiaire effectif : fixe la mise en œuvre, visant à alimenter une base qui sera transférée au registre du « RCCM » (Registre du Commerce et du Crédit Mobilier)

[Circulaire 021/MINFI/DGI du 8 mai 2024](#) : Publication du circulaire précisant les modalités pratiques de mise en œuvre des obligations des personnes morales et des constructions juridiques en matière de BE



FAITS MARQUANTS

Réformes – Secteur des hydrocarbures

[Décret N° 2023/232 du 04 mai 2023 fixant les modalités d'application de la loi n° 2019/008 du 25 avril 2019 portant Code Pétrolier](#)

Ce décret remplace et abroge les dispositions du précédent décret de 2000, actualisant ainsi le cadre réglementaire du secteur pétrolier camerounais pour le rendre plus attractif et compétitif :

Ce décret apporte des précisions sur trois axes majeurs :

1. Développement du Contenu Local

Les titulaires de contrats pétroliers doivent :

- Employer en priorité des ressortissants camerounais à compétences égales.
- Mettre en place des programmes de formation pour renforcer les qualifications locales.
- Faciliter le transfert de technologies vers les administrations publiques.
- Favoriser les entreprises locales, en attribuant prioritairement les marchés aux sociétés détenues à au moins 50% par des Camerounais.



FAITS MARQUANTS

Réformes – Secteur des hydrocarbures

[Décret N° 2023/232 du 04 mai 2023 fixant les modalités d'application de la loi n° 2019/008 du 25 avril 2019 portant Code Pétrolier](#)

2. Renforcement des Exigences Environnementales

Le décret clarifie les obligations en matière de **fermeture des sites et de remise en état**, en détaillant :

- La cessation des opérations et la démolition des infrastructures.
- Le démantèlement des installations, y compris les plateformes offshore.
- Les mesures d'ingénierie pour minimiser l'impact environnemental post-exploitation.

3. Conditions d'Octroi des Incitations Financières

Les incitations fiscales prévues par le Code Pétrolier (exonérations, allègements fiscaux) ne peuvent être accordées que si :

- L'opérateur est à jour de ses obligations fiscales.
- Les projets respectent les réglementations nationales et sont dûment justifiés.

Le Décret d'application n'a pas apporté de nouveauté sur les aspects relatifs à la fiscalité, aux douanes et au régime de change



3. Limitations et constatations



LIMITATIONS

Exhaustivité des données

Constatation	Impact/Risque
Les données recueillies auprès des régies et des organismes collecteurs n'ont pas fait l'objet d'un audit préalable par une structure indépendante ou d'une conciliation. La vérification de l'exactitude de ces informations entre dans le cadre des travaux d'élaboration du rapport ITIE.	➤ L'absence de vérification ou de conciliation des données implique que les informations présentées dans le rapport pourraient être incomplètes ou contenir des erreurs.
La CNPS, la DGTCFM et la SNH n'ont pas communiqué leurs données.	➤ La phase de cadrage s'est appuyée uniquement sur les paiements déclarés par la DGD et la DGI/DGE.
Les données sur les paiements infranationaux ainsi que sur les transferts infranationaux ne sont pas disponibles.	➤ La matérialité de paiements et transferts infranationaux n'a pas pu être analysée d'une manière compétente.
Les montants des transferts infranationaux au titre de la taxe ad valorem et la taxe à l'extraction n'ont pas été communiqués	

CONSTATATIONS

Exhaustivité des données

Constatation	Impact/Risque
Les incohérences relevées au niveau du cadastre Minier	<p>Pour certains permis :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ la date de demande n'est pas mentionnée.➤ Le nom de permis n'est pas mentionné➤ L'existence des dates erronées comme : 31 février 2024 et 31 juin 2023➤ La substance n'est pas mentionnée➤ La date de demande est postérieure à la date d'octrois
Non communication du cadastre pétrolier au 31/12/2023.	<p>Nous n'avons pas pu identifier les octrois et les transferts éventuels réalisés au cours de l'année 2023 ainsi les dossiers à risque pour les besoins de l'évaluation de la conformité.</p>
La situation des participations directes de l'Etat, de la SNH et la SONAMINES ainsi que la situation des dividendes perçus au titre de 2023 n'a pas été communiquée.	<ul style="list-style-type: none">➤ L'absence de ces informations limite la capacité à définir le périmètre des entités déclarantes.

CONSTATATIONS

Exhaustivité des données

Constatation	Impact/Risque
Les données sur la mise en œuvre de la clause de la facilitation par l'Etat des financements pour CODIAS ne sont pas disponibles.	➤ L'implication de l'État dans la facilitation des financements pour CODIAS S.A. nécessite une divulgation spécifique pour évaluer l'ampleur des engagements publics, notamment en ce qui concerne les garanties ou les prêts.
Concernant l'octroi d'un permis d'exploitation directe à CAMEROON MINING COMPANY SARL , il est d'usage que les conventions prévoient une contrepartie pour l'État sous forme de bonus ou d'engagements spécifiques, tels que des travaux d'infrastructure. L'absence de la convention n'a pas permis d'identifier la matérialité de la contrepartie reçue par l'Etat.	➤ Ces informations sont essentielles pour évaluer les bénéfices économiques immédiats pour l'État, conformément à l'Exigence 4.1 et 4.3 sur l'exhaustivité des divulgations.
Les données sur les revenus perçus directement par les communes au titre de la taxe sur le transport des produits de carrières (art. C 108 -110 du CGI) n'ont pas été communiquées.	➤ Les paiements infranationaux au titre la taxe de transport de carrière n'ont pas été pris en compte dans l'analyse de la matérialité.

4. Données du secteur extractif



REVENUS

Chiffres provisoires reportés par les régies financières et par secteur

Secteur	Régies	Montants (FCFA)
Hydrocarbures	DGE	325 794 903 966
	DGD	9 891 082 282
Total Hydrocarbures		335 685 986 248
Transport pétrolier	DGD	41 033 465 398
	DGE	5 836 174 482
Total Transport pétrolier		46 869 639 880
Mines et carrières	DGD	61 401 899
	DGE	562 995 832
	DGI	556 945 174
Total Mines et carrières		1 181 342 905
Total Général		383 736 969 033

REVENUS

Chiffres provisoires reportés par Flux et par secteur

Secteur	Régies	Montants (FCFA)
Hydrocarbures	Impôts sur les sociétés	272 389 965 433
	Taxe Spéciale sur les Revenus (TSR)	46 294 462 485
	Droits de Douane	7 805 115 187
	Impôt sur le Revenu des Capitaux mobiliers (IRCM)	5 014 150 457
	Customs penalties	2 085 967 095
	Autres flux	2 096 325 591
Total Hydrocarbures		335 685 986 248
Transport pétrolier	Droits de Douane	40 968 994 424
	Impôts sur les sociétés	2 748 951 390
	Taxe Spéciale sur les Revenus (TSR)	2 743 932 036
	Autresflux	407 762 030
Total Transport pétrolier		46 869 639 880
Mines et carrières	Taxes à l'extraction	468 078 412
	Redevance Superficiare	300 632 131
	Droits Fixes	155 055 555
	Taxes Ad Valorem	92 286 418
	Impôts sur les sociétés	83 259 393
	Autresflux	82 030 996
Total Mines et carrières		1 181 342 905
Total Général		383 736 969 033



REVENUS

Chiffres provisoires reportés par Sociétés et par secteur

Secteur	Régies	Montants(FCFA)
Hydrocarbures	PERENCO CAMEROUN	116 927 643 293
	PERENCO RIO DEL REY	97 606 701 999
	ADDAX PETROLEUM CAMEROON COMPANY S.A	84 666 637 986
	SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES - SNH	20 967 327 503
	ADDAX PETROLEUM CAMEROUN	12 384 277 717
	GAZ DU CAMEROUN	2 112 617 107
	GLENCORE EXPLORATION LTD	847 652 003
	NOBLE ENERGY	80 527 190
	NEW AGE	69 620 465
	LUCKOIL	21 149 672
	YAN CHANG LOGONE DEVELOPMENT COMPANY	1 493 904
EUROIL LIMITED	337 409	
Total Hydrocarbures		335 685 986 248
Transport pétrolier	CAMEROON OIL TRANSPORTATION COMPANY SA	46 869 639 880
Total Transport pétrolier		46 869 639 880

REVENUS

Chiffres provisoires reportés par Sociétés et par secteur

Secteur	Régies	Montants(FCFA)
Mines et carrières	CIMENTERIES DU CAMEROUN (CIMENCAM)	254 866 866
	ERAMET CAMEROUN SA	178 516 426
	DANGOTE CAMEROUN INDUSTRIES	150 528 670
	RAZEL CAMEROUN	68 273 517
	ARAB CONTRACTORS CAMEROUN	49 294 357
	HUAYANG PIERRE SARLHUA	40 627 557
	LES GRANULATS DU CAMEROUN	33 134 293
	VASTE SARL	31 574 055
	GAODA INTERNAT. INVEST. TRADING SARL	28 345 250
	SOCIETE CAMEROUN METAL SARL	27 396 853
	ORIOLE CAMEROON SARL	24 926 000
Autres sociétés minières	293 859 061	
Total Mines et carrières		1 181 342 905
Total Général		383 736 969 033



REVENUS

Chiffres provisoires reportés par les régies financières

Secteur	2022 en Milliards de FCFA (*)	2023 en Milliards de FCFA (**)	Variation en valeur	Variation en %
En Nature	1 047,27	NC	NC	NC
Hydrocarbures	1 040,48	NC	NC	NC
Mines & Carrières	6,79	NC	NC	NC
En Numéraire	368,95	383,74	14,79	4%
Hydrocarbures	319,13	335,69	16,56	5%
Transport pétrolier	48,44	46,87	-1,57	-3%
Mines & Carrières	1,38	1,18	-0,20	-14%
Total	1 416,22	383,74	14,79	4%

(*) Données ITIE 2022.

(**) Données du Cadrage ITIE 2023.

REVENUS

Chiffres provisoires du MINEPDED

	Examen de rapports d'étude d'impact environnemental et social et audit environnemental	TDR d'étude d'impact environnemental et social	Total général
E&M GLOBAL MINING SARL	5 000 000		5 000 000
RAZEL	5 000 000		5 000 000
PERENCO CAMEROON		3 500 000	3 500 000
Total	10 000 000	3 500 000	13 500 000

PRODUCTIONS ET EXPORTATIONS

Part de l'Etat Commercialisée

Trimestres	Part de l'Etat Commercialisée (*)			Prix officiels moyens (USD/bbl) (*)			
	Quantités (millions de bbl)			2022	2023	Variation en	Variation en
	2022	2023	Variation en %				
1 ^{er} trimestre	4,55	3,88	-15%	101,39	77,69	(23,70)	-23,38%
2 ^{ème} trimestre	2,50	3,20	28%	119,49	72,32	(47,17)	-39,48%
3 ^{ème} trimestre	4,12	3,00	-27%	100,08	86,51	(13,57)	-13,56%
4 ^{ème} trimestre	4,06	3,46	-15%	88,14	81,95	(6,19)	-7,02%
Total annuel	15,23	13,53	-11%	102,28	79,62	(22,66)	-20,86%

(*) Source : Statistiques (SNH)



PRODUCTIONS ET EXPORTATIONS

Secteur des Hydrocarbures

Pétrole & Condensat

Description	2019 (a)	2020 (a)	2021 (a)	2022 (a)	2023 (b)
Production en millions de bbl	26	26,56	25,61	24,95	23,88
Exportation en millions de bbl (c)	26,32	26	25,45	25,26	22,76

Gaz

Description	2019 (a)	2020 (a)	2021 (a)	2022 (a)	2023 (b)
Production en milliards de SCF	73,96	73,47	73,82	77,51	80,44
Exportation en milliards de SCF (d)	47,47	63,85	63,64	69,77	73,39 (c)

Gaz - GPL

Description	2019 (a)	2020 (a)	2021 (a)	2022 (a)	2023 (b)
Production en Tonne Métrique	24 489	25 064	34 919	28 463	34 733
Exportation en Tonne Métrique (b)	-	-	-	36 914	44 949

(a) Source : Rapports ITIE des exercices antérieurs à 2023

(b) Source : Statistiques de production (SNH) 2023

(c) Source : Direction générale des douanes

(d) Source : Exportation GAZPROM - Statistiques (SNH)



PRODUCTIONS ET EXPORTATIONS

Secteur des mines et carrières

Or - Production

Selon les données reportées par la SONAMINES, la production annuelle de l'exploitation semi-mécanisée a été de **946 772,32 grammes d'Or**.

N°	Bureaux	Production en gramme
1	Bureau Local de BATOURI-KAMBELE	393 910,62
2	Bureau Local de BETARE-OYA	178 414,05
3	Bureau Local de GAROUA-BOULAI	22 970,51
4	Bureau Local de KETTE	202 252,91
5	Bureau Local de MEIGANGA	34 787,21
6	Bureau Local de NGOURA/COLOMINE	108 272,11
7	Bureau Local de YOKADOUMA/KENTZOU	6 164,91
Total Général		946 772,32

Or - Exportations

Exportation : D'après les informations fournies par la Direction Générale des Douanes, le Cameroun a exporté **2 226 kilogrammes** d' Or BRUT (y compris l'or platiné), pour une valeur totale de **904 millions de FCFA**



PRODUCTIONS ET EXPORTATIONS

Secteur des mines et carrières - comparatif

Diamants

Description	2019 (*)	2020 (*)	2021 (*)	2022 (*)	2023 (**)
Production en cts	1 737,00	2 438,71	2 667,83	2 431,16	3 305,78
Exportation en cts	655	3 050,00	251,44	421,76	NC

N/c : Non encore communiqué

(*) Source : rapports ITIE des exercices antérieurs

(**) Données du processus Kimberley

Carrières (Production)

Selon les données reportées par la SONAMINES, une production de **224 304,49 tonnes de marbre** a été enregistrée pour le compte de l'année 2023

PRODUCTIONS ET EXPORTATIONS

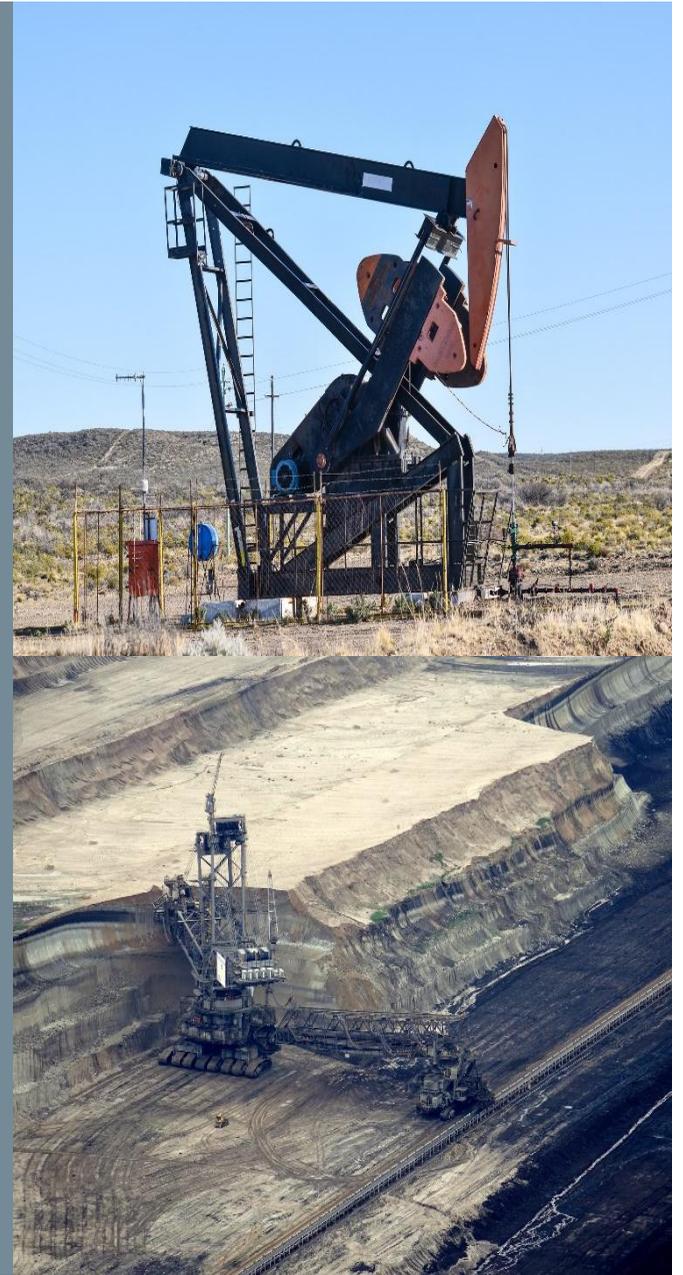
Secteur des mines et carrières

Exportations

Le détail des exportations de carrières se présente comme suit (source DGD) :

Substance	Unité	Poids	Valeur (FCFA)
Or	Kg	2 226	904 140 896
Diamants	Kg	1	96 274 380
Granulats	Kg	1 379 285	38 061 688
Autre (autres métaux précieux)	Kg	147 990	33 918 547
Argile	Kg	207 327	28 795 784
Sulfate de baryum naturel	Kg	78 000	17 279 999
Sable	Kg	6 132	3 591 000
Calcaire	Kg	252	92 500
Total Généra			1 122 154 794

5. Analyse de la matérialité & Périmètre



SECTEURS COUVERTS



Hydrocarbures



**Transport
pétrolier**

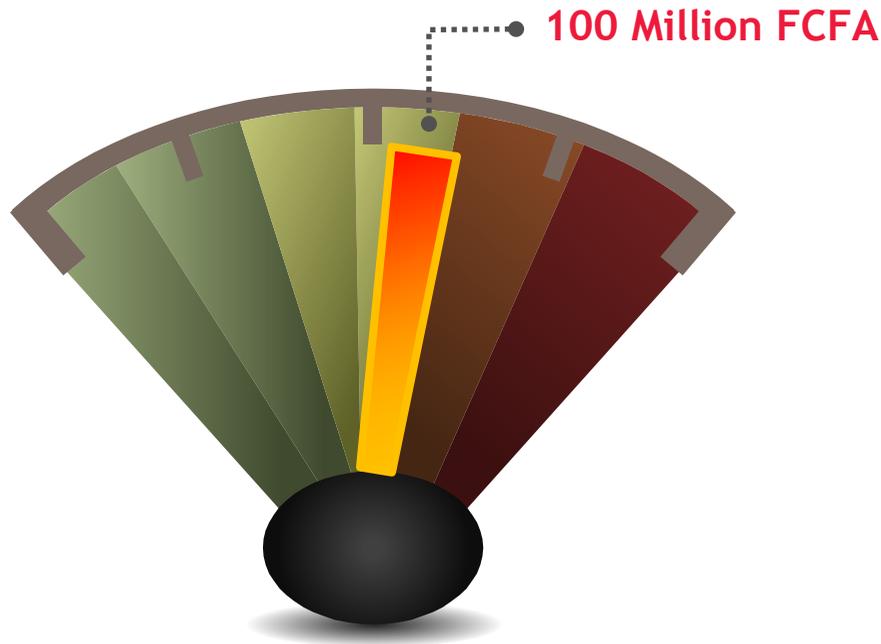


**Mines &
Carrières**



Secteur Extractif

SEUIL DE MATÉRIALITÉ



Il est proposé un seuil de matérialité pour les paiements de sociétés de **100 millions de FCFA**.

Ceci veut dire que toute société du secteur extractif, effectuant un total de paiements de plus de 100 millions de FCA au titre de l'année 2023, sera impliquée dans l'exercice de réconciliation.

Ce seuil permettra de couvrir **99,85%** du total des revenus du secteur extractif en 2023.

Approche de sélection du périmètre

La démarche proposée pour la sélection des périmètres de conciliation ITIE 2023 est la suivante :

	Secteur des hydrocarbures et de transport pétrolier	Secteur des mines & carrières
Critères de Matérialité pour la sélection dans le périmètre de rapprochement	<ul style="list-style-type: none"> Sélection des sociétés ayant la qualité d'opérateur et /ou ayant effectué des paiements > 100 millions FCFA en 2023 Les sociétés d'Etat sans application de seuil de matérialité Les sociétés ayant été retenues dans le périmètre de 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Sélection des sociétés ayant effectué des paiements sup ou égal 100 millions FCFA en 2023 Les sociétés ayant été retenues dans le périmètre de 2022 Les sociétés d'Etat (sans application de seuil de matérialité) Les sociétés dont les conventions incluent des engagements de paiements sociaux ou des transactions significatives avec l'Etat
Exceptions retenues	Les opérateurs en arrêt d'activité ou ayant quitté le Cameroun	Les sociétés en arrêt d'activité ou ayant quitté le Cameroun
Nombre de sociétés retenues dans le périmètre de rapprochement	9	11
Critères de matérialité pour la déclaration unilatérale de l'État	Sélection de toutes les sociétés hormis celles qui sont retenues dans le périmètre de rapprochement	
Nombre de sociétés retenues pour la déclaration unilatérale de l'État	5	128
Taux de couverture par l'exercice de rapprochement	99,97%	58,31%
Taux global de couverture par l'exercice de rapprochement	99,85%	



Périmètre de réconciliation - Hydrocarbures

NIU	Sociétés	Secteur	Montants
Secteur des Hydrocarbures			
M077900001551J	PERENCO CAMEROUN	Hydrocarbures	116 927 643 293
M095100001895L	PERENCO RIO DEL REY	Hydrocarbures	97 606 701 999
M047400005669H	ADDAX PETROLEUM CAMEROON COMPANY S.A	Hydrocarbures	84 666 637 986
M038000000218J	SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES - SNH	Hydrocarbures	20 967 327 503
M100200014425F	ADDAX PETROLEUM CAMEROUN	Hydrocarbures	12 384 277 717
M010700023025B	GAZ DU CAMEROUN	Hydrocarbures	2 112 617 107
M040800024299W	GLENCORE EXPLORATION LTD	Hydrocarbures	847 652 003
M080600021129Y	NOBLE ENERGY	Hydrocarbures	80 527 190
Secteur du transport pétrolier			
M089700006137L	CAMEROON OIL TRANSPORTATION COMPANY SA	Transport pétrolier	46 869 639 880

Critère de sélection

**Matérialité >
100 Millions
FCFA**

**Opérateur retenu dans
le périmètre de 2022**

**Matérialité > 100
Millions FCFA**



Secteur des Hydrocarbures et de transport pétrolier

Périmètre

Périmètre de conciliation :

Nom de l'entreprise	Paiement en millions de FCFA
Entreprise Nationale	20 967
1 SNH	20 967
Opérateurs privés en exploitation	314 546
2 PERENCO CAMEROUN	116 928
3 PERENCO RIO DEL REY	97 607
4 APCC	84 667
5 APCL	12 384
6 GAZ DU CAMEROUN	2 113
7 GLENCORE EXPLORATION LTD	848
Opérateurs privés en exploration	81
8 NOBLE ENERGY	81
Sociétés de transport pétrolier	46 870
9 COTCO	46 870
Total du secteur Hydrocarbures	382 463

99,97%

Déclaration Unilatérale :

Nom de l'entreprise	Paiement en millions de FCFA
Associés exploitation	
1 NEW AGE	70
2 LUCKOIL	21
3 YAN CHANG LOGONE DEVELOPMENT COMPANY	1
4 EUROIL LIMITED	0
5 Tower Resources Cameroon.	0
Total du secteur Hydrocarbures	92

0,03%



Secteur des Mines & carrières

Périmètre

Périmètre de conciliation

Nom de l'entreprise	Paiement en millions de FCFA
Associés exploitation	Montants
1 CIMENTERIES DU CAMEROUN	255
2 ERAMET CAMEROUN SA	179
3 DANGOTE CAMEROUN INDUSTRIES	151
4 RAZEL CAMEROUN	68
5 SONAMINE	16
6 SINOSTEEL CAM SA	15
7 CAMEROON MINING GROUP	6
8 C & K MINING INC	-
9 CODIAS S.A/COMINCOR S.A	-
10 GEOVIC	-
11 STE G-STONES RESSOURCES SA	-
Total	689

58,31%

Déclaration unilatérale(*) :

142 sociétés ont été sélectionnées pour une déclaration unilatérale de l'État.

41,69%

(*) La liste des sociétés incluses pour la déclaration unilatérale est présentée en annexe.



Périmètre de réconciliation - Mines et carrières

Périmètre de conciliation

Nom de l'entreprise		
Associés exploitation		
1	CIMENTERIES DU CAMEROUN (CIMENCAM)	} Matérialité > 100 Millions FCFA
2	ERAMET CAMEROUN SA	
3	DANGOTE CAMEROUN INDUSTRIES	
4	RAZEL CAMEROUN	
5	STE G-STONES RESSOURCES SA	} Obligation explicite pour les entreprises de financer des programmes communautaires
6	SINOSTEEL CAM SA	
7	CAMEROON MINING COMPANY SARL	
8	C & K MINING INC	
9	GEOVIC	
10	CODIAS S.A/Comincor SA	→ Paiements en nature
11	SONAMINES	→ Entreprise d'Etat
Total		



Couverture globale de l'exercice de réconciliation

	Hydrocarbures	Transport pétrolier	Mines & carrières	Couverture globale
Revenus couverts (en millions de FCFA)	335 593	46 870	689	383 152
Total revenus déclarés (en millions de FCFA)	335 686	46 870	1 181	383 737
Couverture par secteur	99,97%	100,00%	58,31%	99,85%

Couverture globale

99,85%



Matérialité et Périmètre des flux (Critères de sélection)

Constatation

Reconduction du critère de sélection de 2022 : Tous les flux prévus par la législation pétrolière et minière en vigueur en 2023, ainsi que les principaux impôts de droit commun, dont l'impôt sur les sociétés et autres flux dépassant le seuil de 100 millions de FCFA.

Nouveaux flux

Flux	Payé à / Revenant à
Dividendes versés à la SONAMINES (+)	SONAMINES
Parts de production collectées en nature (Part Etat) (+)	SONAMINES
Parts de production collectées en nature (Part SONAMINES) (+)	SONAMINES
Parts de production collectées en nature (Taxe advalorem) (+)	SONAMINES
Frais d'expertise à l'exportation (+)	MINMIDT/DGTCFM
Frais d'Accès aux données géologiques et minières (+)	MINMIDT/DGTCFM
Contributions au Fonds de restauration, réhabilitation et fermeture (+)	MINMIDT/DGTCFM
Contributions au Compte spécial pour le développement des capacités locales (+)	MINMIDT/DGTCFM
Retrocessions ISML (Part Etat) (+)	SONAMINES/DGTCFM
Retrocessions ISML (Part Collectivités) (+)	SONAMINES/DGTCFM
Retrocessions ISML (Fonds de developpement du secteur minier) (+)	SONAMINES/DGTCFM
Retrocessions Droits de sortie (+)	SONAMINES/DGTCFM
Retrocessions Part de Production (Part Etat) (+)	SONAMINES/DGTCFM
Retrocessions Part de Production (Taxe Advalorem) (+)	SONAMINES/DGTCFM



Périmètre des Régies financières / Entités publiques

Régies Financières

Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM)

Direction Générale des Impôts (DGI)

Direction Générale des Douanes (DGD)

Entités publiques d'État

Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

Sous-Direction du Cadastre Minier

SONAMINES (ancien CAPAM)

Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI)

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable (MINEPDED)
(Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable)

SONARA

Gestionnaire du Fonds de développement du secteur minier (+)

Gestionnaire du Fonds de restauration, de réhabilitation et de fermeture des sites miniers , de carrière et pétroliers (+)

Gestionnaire du Compte spécial pour le développement des capacités locales (+)

Autres entités perceptrices

Les communes (+)



Autres données à divulguer

Données contextuelles

Données sur la production, les exportations

(Exigence. 3.2 – 3.3 et 6.3)

Les entreprises retenues dans le périmètre seront sollicitées pour communiquer les données relatives:

- Le volume et la valeur de la production notamment la valeur ayant servi au partage de production ou la liquidation des redevances proportionnelle;
- Le volume et la valeur des exportations;
- Des données sur la production par projet, la destination des exportations seront également sollicitées. Ces données seront conciliées avec celles du MINMIDT, SNH et de la DGD

L'emploi

(Exigence. 6.3)

Les entreprises retenues dans le périmètre seront sollicitées pour communiquer les informations suivantes sur l'emploi:

- Les expatriés
- Les nationaux
- Les locaux
- Le sexe
- Le statut (permanent ou contractuel)
- Le niveau (Cadres supérieures, techniciens, employés, ouvriers.....)

Participation de l'Etat et des entreprises publiques

(Exigence. 2.6 (b))

La SNH/SNI et le MINFI seront sollicités pour reporter toute participation détenue directement ou indirectement dans les entreprises extractives ainsi que toute transaction opérée sur ces participations.

Fourniture d'infrastructures et accords de troc **(Exigence. 4.3)**

Les données sur d'éventuelles transactions seront sollicitées auprès de toutes les entités déclarantes.



Autres données à divulguer

Données contextuelles	
Garanties et prêts accordés par l'Etat (Exigence. 2.6-b)	<p>La DGTCFM sera sollicitée pour divulguer le détail des transactions au titre des prêts/garanties octroyés à des entreprises extractives.</p> <p>La SNH sera sollicitée pour divulguer les termes du prêt octroyé à la SONARA, en particulier la question du taux d'intérêt sur le prêt et les modalités de remboursement prévus lors de l'octroi du prêt.</p>
Transferts Infranationaux (Exigence. 5.2-a)	<p>La DGTCFM/DGI sera sollicitée à divulguer les montants transférés à chaque entité infranationale, ainsi que tout écart entre le montant des transferts calculé à partir de la formule de partage des revenus et le montant réellement transféré.</p>
Propriété effective (Exigence. 2.5-b et c)	<p>Les sociétés du périmètre de rapprochement seront sollicitées pour reporter et celles retenues pour déclaration unilatérale seront sollicitées pour reporter :</p> <ul style="list-style-type: none">• Identité du propriétaire effectif,• Identification des personnes politiquement exposés, et• Données sur le contrôle.
Propriété légale (Exigence. 2.5-g)	<p>Les sociétés du périmètre de rapprochement seront sollicitées à divulguer l'identité des propriétaires légaux et leur participation au capital des entreprises.</p>

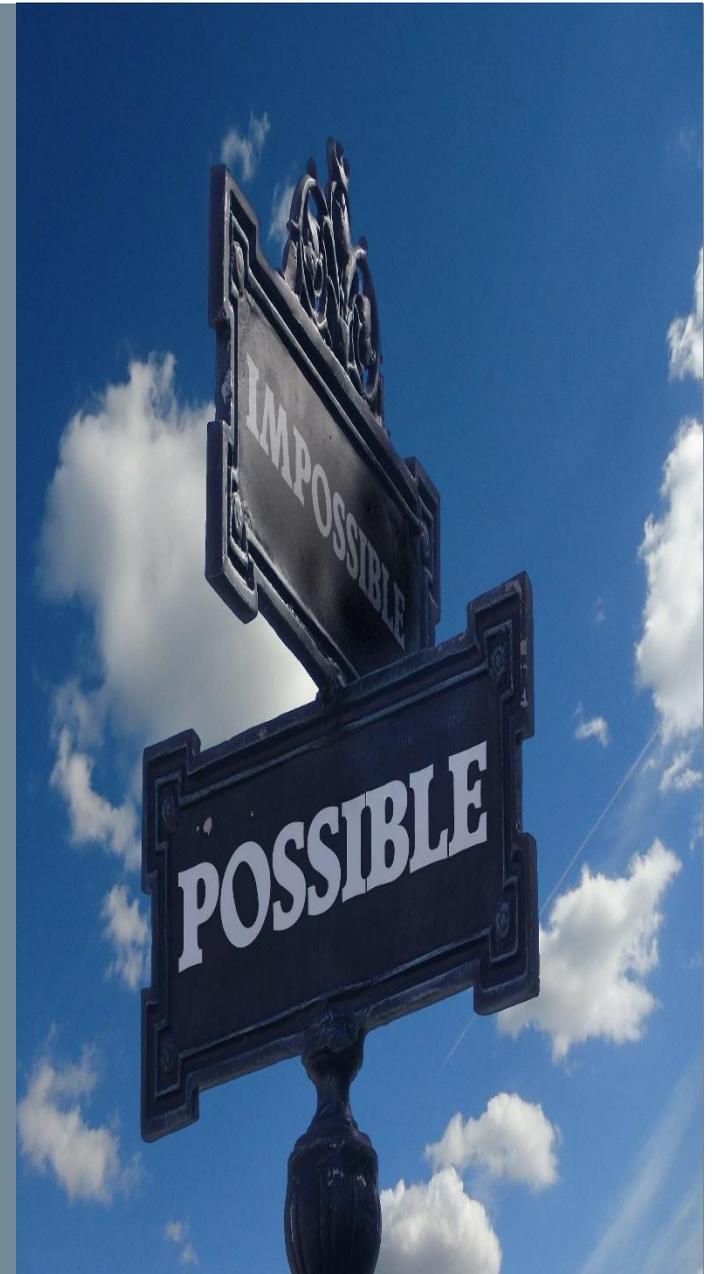


Autres données à divulguer

Données contextuelles	
Garanties et prêts accordés par l'Etat (Exigence. 2.6-b)	<p>La DGTCFM sera sollicitée pour divulguer le détail des transactions au titre des prêts/garanties octroyés à des entreprises extractives.</p> <p>La SNH sera sollicitée pour divulguer les termes du prêt octroyé à la SONARA, en particulier la question du taux d'intérêt sur le prêt et les modalités de remboursement prévus lors de l'octroi du prêt</p>
Transferts Infranationaux (Exigence. 5.2-a)	La DGTCFM/DGI sera sollicitée à divulguer les montants transférés à chaque entité infranationale, ainsi que tout écart entre le montant des transferts calculé à partir de la formule de partage des revenus et le montant réellement transféré.
Propriété effective (Exigence. 2.5-b et c)	<p>Toutes les sociétés y compris celles ayant effectué des demandes doivent être sollicitées pour reporter et celles retenues pour déclaration unilatérale seront sollicitées pour reporter :</p> <ul style="list-style-type: none">• Identité du propriétaire effectif,• Identification des personnes politiquement exposés, et• Données sur le contrôle.
Impact environnemental (Exigence. 6.4)	<p>Le ministère de l'Environnement (MINEPDED) sera sollicité sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• la pratique de gestion environnementale en 2022,• les mécanismes réguliers de surveillance environnementale,• les règles administratives et systèmes de sanctions appliqués par l'État,• les obligations environnementales, et• les programmes de dépollution et de remise en état de l'environnement.



6. Nouveauté du formulaire de déclaration 2023



FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés et modifications du formulaire de 2022

Formulaire	Nouveau / Modifié	Destinataire
Première vente	Nouveau	SONAMINES
Exploitation industrielle	Nouveau	SONAMINES
Exploitation Artisanale peu mécanisé de l'Or	Modifié	SONAMINES
Exportations ventes	Modifié	Entreprises extractives

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Déclarations "Premières Ventes" des revenus collectés en nature

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

1. Quel type de minerais est vendu ?					2. Qui achète le minerai ?			
Informations centrales			Informations supplémentaires		Informations centrales	Informations supplémentaires		
Nom du vendeur	Teneur et qualité du minerais - divulgations par cargaison uniquement	Date de la vente (date du connaissance - divulgations par cargaison uniquement)	Type du revenu en nature (Ex-Droit de sortie, part de production)	N° de contrat/N° de bon de commande/ N° de facture	Acheteur	Propriétaire réel de l'acheteur	Incoterms - (FOB par exemple)	Port de chargement, terminal ou dépôt
SONAMINES								
SONAMINES								
SONAMINES								
SONAMINES								
SONAMINES								



FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Déclarations "Premières Ventes" des revenus collectés en nature

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

3. Quel revenu le pays a-t-il perçu de la vente ?

Informations centrales					Informations supplémentaires				
Volumes vendus (en Kg)	Revenus perçus	Informations tarifaires : Prix de vente officiel	Informations tarifaires : Option tarifaire	Type de contrat (à terme par exemple)	Droits, frais et crédits	Taux de change	Date de réception de paiement	Compte de paiement	Destination (vendeurs uniquement)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Exploitation Industrielle

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Société /Entité bénéficiaire	Date	Volume en Gramme	Valorisation en FCFA*	Commentaire
Part de production (Quote part Etat)					
Part de production (Quote part Etat)					
Part de production (Quote part Etat)					
Part de production (Quote part Etat)					
Part de production (Quote part Etat)					
Part de production (Quote part Etat)					
Total Part de production (Quote part Etat)			0	0	
Part de production (Quote part SONAMINES)					
Part de production (Quote part SONAMINES)					
Part de production (Quote part SONAMINES)					
Part de production (Quote part SONAMINES)					
Part de production (Quote part SONAMINES)					
Total Part de production (Quote part SONAMINES)			0	0	



FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Part de production (Taxe advalorem)					
Part de production (Taxe advalorem)					
Part de production (Taxe advalorem)					
Part de production (Taxe advalorem)					
Part de production (Taxe advalorem)					
Total Part de production (Taxe advalorem)			0	0	

Volumes commercialisés (Quote part Etat)					
Volumes commercialisés (Quote part SONAMINES)					
Volumes commercialisés (Taxe advalorem)					
Total Volumes commecialisés			0	0	

Rétrocession/tranfert Quote Part Etat					
Rétrocession/tranfert Taxe Advalorem					
Total volume rétrocédé/Transferts			0	0	

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Exploitation artisanale semi mécanisée de l'Or

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Commune	Date	Volume en Gramme	Valorisation en FCFA*	Commentaire
Production constatée sur les sites par le SONAMINES					
Production constatée sur les sites par le SONAMINES					
Production constatée sur les sites par le SONAMINES					
Production constatée sur les sites par le SONAMINES					
Production constatée sur les sites par le SONAMINES					
Production constatée sur les sites par le SONAMINES					
Total production constatée par le SONAMINES			0	0	
Production canalisée sur les sites par le SONAMINES					
Production canalisée sur les sites par le SONAMINES					
Production canalisée sur les sites par le SONAMINES					
Production canalisée sur les sites par le SONAMINES					
Production canalisée sur les sites par le SONAMINES					
Total production constatée par le SONAMINES			0	0	

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Exploitation artisanale semi mécanisée de l'Or

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Commune	Date	Volume en Gramme	Valorisation en FCFA*	Commentaire
Quôte part Etat (25%)					
Quôte part Etat (25%)					
Quôte part Etat (25%)					
Total Quote part Etat (25%)			0	0	
Droit de sortie (5%)					
Droit de sortie (5%)					
Droit de sortie (5%)					
Total Drit de sortie (5%)			0	0	
Collecte quote part Etat au titre 2023					
Collecte quote part Etat au titre 2023					
Collecte quote part Etat au titre 2023					
Total collecte quote part Etat au titre 2023			0	0	
Collecte quote part Etat au titre des arriérés					
Collecte quote part Etat au titre des arriérés					
Collecte quote part Etat au titre des arriérés					
Total collecte quote part Etat au titre des arriérés			0	0	
Collecte quote part DGD (droit de sortie)					
Collecte quote part DGD (droit de sortie)					
Collecte quote part DGD (droit de sortie)					
Total collecte quote part DGD			0	0	



FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Exploitation artisanale semi mécanisée de l'Or

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Commune	Date	Volume en Gramme	Valorisation en FCFA*	Commentaire
Volumes rétrocédés au MINFI (Provenant des prélèvements)					
Volumes rétrocédés au MINFI (Provenant des prélèvements)					
Volumes rétrocédés au MINFI (Provenant des prélèvements)					
Total volume rétrocédé en (Provenant des prélèvements)			0	0	
Volumes rétrocédés au MINFI (Provenant de la canalisation)					
Volumes rétrocédés au MINFI (Provenant de la canalisation)					
Volumes rétrocédés au MINFI (Provenant de la canalisation)					
Total volume rétrocédé en (Provenant de la canalisation)			0	0	

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Exploitation artisanale semi mécanisée de l'Or

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Commune	Date	Volume en Gramme	Valorisation en FCFA*	Commentaire
Volumes rétrocédés au MINFI (Provenant de la Part DGD)					
Volumes rétrocédés au MINFI (Provenant de la Part DGD)					
Volumes rétrocédés au MINFI (Provenant de la Part DGD)					
Total volume rétrocédé en (Provenant des des droits de sortie)				0	0
Volume Monétisé au cours de l'année					
Contrepartie constatée dans le budget de l'Etat (DGI)					
Contrepartie constatée dans le budget de l'Etat (DGD)					
Contrepartie reversée à la SONAMINES					
Contrepartie reversée aux populations riveraines					
Contrepartie reversée aux communes					

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Entreprises Extractives

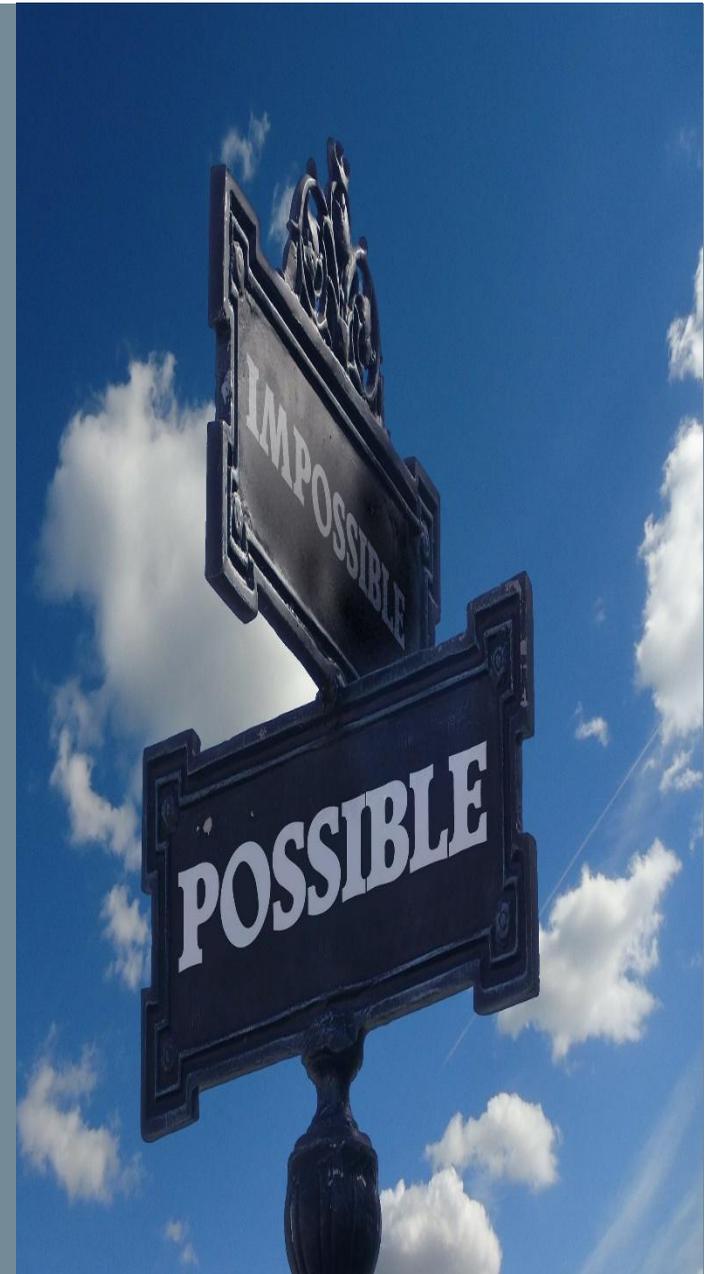
Exportations et ventes locales

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

N° / Réf.. Expédition / Cargaison	N° du bloc/p ermis/ autorisation	Date d'expédition / Cargaison	Poids / Volume	Unité [à renseigner]	Codification en douane de la substance	Qualité (Concentration)	Prix unitaire (USD)	Décote / Brent USD	Valeur totale FOB* (en USD)	Valeur totale FOB* (en FCFA)	Entité acheteuse	Entité acheteuse est une société affiliée/associée (Oui/Non)	Pays du destinataire de l'expédition /la cargaison
			0						0	0			



7. Points nécessitant une décision du Comité



PERIMETRE & MATERIALITE

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décision du Comité
Flux de paiement significatifs	Hydrocarbure et Mine	Retenir le seuil de 100 millions FCFA	
Périmètre des sociétés	Hydrocarbures	Valider le périmètre proposé	
Périmètre des sociétés	Mine et carrières	<ul style="list-style-type: none"> - Retenir dans le périmètre de rapprochement les sociétés dont le total contribution dépassent les 100 millions FCFA. - Valider la sélection des entreprises dont les conventions prévoient des transactions ou des contributions aux paiements sociaux. 	
Périmètre des flux	Hydrocarbures et Mine	Valider l'ajout des nouveaux flux	
Marge d'erreur acceptable	Hydrocarbure et Mine	Retenir le taux de 2% comme marge d'erreurs acceptables cumulées au-dessous duquel, les écarts finaux cumulés après ajustements.	
Seuil d'erreur non significative	Hydrocarbure et Mine	Retenir le seuil de de 10 millions de FCFA au-dessous duquel, le Comité considère qu'une différence entre les données de l'État et celles de la société pour un flux de paiement est mineure.	
Nouveau formulaire	Hydrocarbure et Mine	Valider les nouveautés dans les formulaires de déclarations proposés	
Transferts/Paiements infranationaux	Hydrocarbure et Mine	En l'absence de données suffisantes sur les transferts par commune, la divulgation sera faite sur la base de la déclaration unilatérale du Trésor/DGI pour 2023	



PROPRIÉTÉ EFFECTIVE

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Définition de la Propriété effective	Sociétés du périmètre en dehors des entreprises cotées ou filiales exclusifs de sociétés cotées	<p>Reconduction de la définition adoptée pour le rapport 2022 avec le seuil de 5% tel que énoncé par l'article 145 de la nouvelle loi N° 2016/017 du 14 décembre 2016 :</p> <p>« La ou les personnes physiques qui, en dernier lieu, possède(nt) ou contrôle(nt) une entité juridique, de par la possession ou le contrôle direct ou indirect d'un pourcentage suffisant d'actions ou de droits de vote dans cette entité juridique, y compris par le biais d'actions au porteur. Un pourcentage de 5% ou plus des actions ou de droits de vote est une preuve de propriété ou de contrôle par participation »</p> <p>Les PPE sont considéré comme bénéficiaires effectifs quel que soit leur niveau de propriété.</p>	
Définition des PPE	Sociétés du périmètre en dehors des entreprises cotées ou filiales exclusifs de sociétés cotées	<p>Reconduction de la définition adoptée pour le rapport 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none">- « Les personnes de nationalité étrangère qui exercent ou ont exercé d'importantes fonctions publiques dans un pays étranger, par exemple, les chefs d'État ou de gouvernement, les politiciens de haut rang, les hauts responsables au sein des pouvoirs publics, les magistrats et militaires de haut rang, les dirigeants d'entreprise publique et les hauts responsables de partis politiques".- "les personnes physiques de nationalité Camerounaise qui exercent ou ont exercé d'importantes fonctions publiques dans le pays, par exemple, les chefs d'État ou de gouvernement, les politiciens de haut rang, les hauts responsables au sein des pouvoirs publics, les magistrats et militaires de haut rang, les dirigeants d'entreprise publique et les hauts responsables de partis politiques".	

PROPRIÉTÉ EFFECTIVE

Points de décision	Couverture	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Assurance des données	Sociétés du périmètre et sociétés retenues pour une déclaration unilatérale	<p>Le formulaire de déclaration doit être signé par le représentant habilité de l'entreprise déclarante ?</p> <p>Aucune société à risque n'a été identifiée nécessitant le recours à une collecte de justificatifs supplémentaires ?</p>	
Collecte des données	Sociétés du périmètre et sociétés retenues pour une déclaration unilatérale	<p>La collecte couvrira les entreprises sélectionnées dans le périmètre.</p> <p>Aucune société à risque n'a été identifié hormis celles retenues dans le périmètre de conciliation.</p> <p>Pour les sociétés non retenues dans le périmètre de conciliation, le Comité de l'ITIE prendra les mesures nécessaires pour obtenir les données sur les BE et la propriété juridique auprès de la DGI.</p>	

ASSURANCE DES DONNEES

Secteur	Périmètre	Décisions à prendre	Décisions
Hydrocarbures	Toutes les sociétés du périmètre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Signature par une personne habilitée à représenter l'entreprise extractive ; ✓ Soumettre une preuve que les états financiers de 2023 ont été audités; ✓ Certification par un auditeur externe 	
Mines & carrières	Les sociétés en production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Signature par une personne habilitée à représenter l'entreprise extractive ; ✓ Soumettre une preuve que les états financiers de 2023 ont été audités; ✓ Certification par un auditeur externe. 	
Mines & carrières	Les sociétés en exploration	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Signature par une personne habilitée à représenter l'entreprise extractive ; ✓ Soumettre une preuve que les états financiers de 2023 ont été audités (si obligatoire de part la réglementation) 	
Hydrocarbures/ Mines & carrières	Régies financières	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Signature par un officiel habilité de la régie financière déclarante ✓ Certification par la Chambre des Comptes. 	
Hydrocarbures/ Mines & carrières	SNH/SONAMINE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Signature par le représentant habilité de l'entité ✓ Certification par un auditeur externe. 	

OCTROIS ET TRANSFERTS DES TITRES

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Octroi des permis	Mines et carrières Hydrocarbures	<p>Quelle méthodologie à retenir pour l'évaluation et la divulgation des éventuels écarts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lettre d'affirmation du MINMIDT ? • Existe-t-il une évaluation effectuée par des structures de contrôle? • La sélection de dossiers pour une revue externe ? Méthodes? Dossiers présentant des risques particuliers? 	

Octroi des permis Mines et carrières Sélection d'un échantillon de titres octroyés ou transférés au cours de l'exercice 2023 pour la revue de la procédure appliquée et la vérification de sa conformité avec la réglementation en vigueur.

Préalables

- ✓ Affirmation du Comité sur l'absence de risque particulier et d'un problème de perception par rapport aux sociétés ayant obtenu des titres/autorisations au cours de 2023.
- ✓ Obtention d'une lettre d'affirmation de la part du MINMIDT et de la DGH sur l'absence de contestations/plaintes sur un dossier d'octroi.



OCTROIS ET TRANSFERTS DES TITRES

Dossiers sélectionnés pour une revue des procédures d'octroi de permis

Pour les autorisations nous proposons de sélectionner un échantillon sur la base d'un échantillon aléatoire de manière à retenir un dossier pour chaque type d'autorisation et/ou de substance. La sélection aléatoire est motivée par un risque global faible pour cette catégorie de droits miniers dont le détail d'évaluation se présente comme suit :

Risques	Facteurs d'évaluation	Évaluation des risques
Risque lié à la procédure	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La complexité du cadre réglementaire ➤ Le recours à une procédure exceptionnelle ➤ Les changements affectant Les procédures ➤ Le volume des dossiers traités 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La procédure pour l'octroi des autorisations est simplifiée comparée à celle appliquée à l'octroi des titres miniers ➤ Aucune procédure exceptionnelle et aucun changement n'ont été relevés au cours de l'année
Risque lié à la capacité demandeur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La propriété du demandeur ➤ Historique du demandeur ➤ Historique du permis ➤ La nature et la superficie du permis ➤ La nature du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les autorisations ne requièrent pas de capacités techniques et financières très importantes ➤ La superficie des autorisations est beaucoup moins importante que celles des titres miniers
Risque lié à la fraude et la corruption	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Structure de La propriété ➤ L'existence de PPE dans La propriété de l'entreprise ➤ La perception de La réputation de l'entreprise par La société civile et l'industrie ➤ Délais de traitement ➤ La vulnérabilité du secteur aux risque des flux illicites et de blanchiment d'argent ➤ L'existence de contestations ou de recours 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les enjeux financiers liés aux autorisations sont beaucoup moins importants que ceux liés aux titres miniers ➤ Absence de contestations ou de recours



OCTROIS ET TRANSFERTS DES TITRES

Dossiers sélectionnés pour une revue des procédures d'octroi de permis

Sur la base des octrois & transferts et attributions effectuées en 2023, un échantillon de 17 titres miniers a été sélectionné pour la revue de la procédure appliquée.

N°	Type de Permis	TITULAIRE	SUBSTANCES	NOM DU PERMIS	ARRETE	SUPERFICIE	DATE DEMANDE	DATE D'ATTRIBUTION	DATE DE FIN
782	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ALBARKA SARL	Or	BANKIM	N°000270	412	03/06/2022	09/10/2023	08/10/2026
683	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	UNIVERSAL MINERALS	Or	MBITOM	N°000200	497	04/05/2020	12/07/2023	11/07/2026
684	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	UNIVERSAL MINERALS	Or	PANNARAN	N°000199	497	04/05/2020	12/07/2023	11/07/2026
685	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	UNIVERSAL MINERALS	Or	BENGOUBOU	N°000201	485	04/05/2020	12/07/2023	11/07/2026
835	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ERAMET SANAGA MINERALS	Rutile	MBARGUE	N°000175	450	06/04/2023	27/06/2023	26/06/2026
838	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ERAMET SANAGA MINERALS	Rutile	LEMBE YEZOUM	N°000178	468	06/04/2023	27/06/2023	26/06/2026
836	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ERAMET SANAGA MINERALS	Rutile	ESSE	N°000176	495	06/04/2023	27/06/2023	26/06/2026



OCTROIS ET TRANSFERTS DES TITRES

Dossiers sélectionnés pour une revue des procédures d'octroi de permis

Sur la base des octrois & transferts et attributions effectuées en 2023, un échantillon de 17 titres miniers a été sélectionné pour la revue de la procédure appliquée.

N°	Type de Permis	TITULAIRE	SUBSTANCES	NOM DU PERMIS	ARRETE	SUPERFICIE	DURÉE DU PERMIS	DATE DEMANDE	DATE D'ATTIBUTION	DATE DE FIN
837	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ERAMET SANAGA MINERALS	Rutile	NDOUMBA	N°000177	451	3	06/04/2023	27/06/2023	26/06/2026
831	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ERAMET SIMBAN MINERALS	Rutile	BISSAGA	N°000157	434	2	06/04/2023	15/06/2023	14/06/2025
834	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ERAMET SIMBAN MINERALS	Rutile	MEMVOUGA	N°000158	496	2	06/04/2023	15/06/2023	14/06/2025
832	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ERAMET SIMBAN MINERALS	Rutile	NKOBIBA	N°000156	470	2	06/04/2023	15/06/2023	14/06/2025
833	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ERAMET SIMBAN MINERALS	Rutile	WASSA BABOUTE	N°000155	488	2	06/04/2023	15/06/2023	14/06/2025



OCTROIS ET TRANSFERTS DES TITRES

Dossiers sélectionnés pour une revue des procédures d'octroi de permis

Sur la base des octrois & transferts et attributions effectuées en 2023, un échantillon de 17 titres miniers a été sélectionné pour la revue de la procédure appliquée.

N°	Type de Permis	TITULAIRE	SUBSTANCES	NOM DU PERMIS	ARRETE	SUPERFICIE	DUREE DU PERMIS	DATE DEMANDE	DATE D'ATTIBUTION	DATE DE FIN
830	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ERAMET SIMBAN MINERALS	Rutile	SIMBAN	N°000154	487	2	06/04/2023	15/06/2023	14/06/2025
839	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ERAMET SANAGA MINERALS	Rutile	MENGANG	N°000174	487	2	06/04/2023	15/06/2023	14/06/2025
724	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	PROMETAL MINING SARL	Fer	NKOLAKEY OUEST	N°000041	497	3	16/07/2021	28/02/2023	27/02/2026
762	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	NEW ERA MINING	Rutile	AKAK	n°000027	492	3	10/12/2021	07/02/2023	06/02/2026
750	PERMIS DE RECHERCHE ATTRIBUES	ZOUBEL GLOBAL SARL	Or	DOLE GARBA	N°000017	489	3	12/05/2021	12/01/2023	11/01/2026



DÉPENSES QUASI-BUDGÉTAIRES

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Dépenses quasi budgétaires	Hydrocarbures	<p>Définition : Reconduction de la définition adoptée pour rapport ITIE 2022 ?</p> <p>Maintient de la position du Comité concernant le fait que les transferts indirects de la SNH ne constituent pas des dépenses quasi budgétaires.</p> <p>La SNH et la DGTCFM seront sollicitées pour remplir un formulaire spécifique relatif au intervention directes de la SNH au profit de l'État.</p> <p>Le Comité convient que la SNH sera sollicitée pour reporter toute dépense quasi budgétaires répondant à la définition retenue en dehors des interventions directes retranscrites dans le budget de l'Etat.</p>	
Dépenses quasi budgétaires	Hydrocarbures	<p>Le Comité convient de publier des clarifications sur les termes du prêt de la SNH à la SONARA, en particulier la question du taux d'intérêt sur le prêt et les modalités de remboursement prévus lors de l'octroi du prêt.</p>	

PARTICIPATION DE L'ÉTAT

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Publication des états financiers détaillés de la SNH/SONAMINE	Hydrocarbures /Mines	Conformément à l'exigence 2.6 de la Norme ITIE , le Comité convient que la SNH/SONAMINE sera sollicitée pour envoyer les états financiers détaillés au titre de l'exercice 2023	
Publication d'informations sur les perspectives de revenus de l'État	Hydrocarbures	le Comité convient de solliciter la SNH pour fournir des informations sur les prévisions de production et de prix des matières premières ainsi que sur la pérennité des revenus, leur dépendance à l'égard des ressources naturelles et toute prévision de revenus.	

ACCORDS DE TROC/INFRASTRUCTURES

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Accords de troc/ infrastructures	Mines et carrières Hydrocarbures	<p>Définition : Reconduction de la définition adoptée pour rapport ITIE 2022 ?</p> <p>Sur la base de la définition retenue , le Comité convient :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ L'absence de tels accords dans le secteur des hydrocarbures ?✓ L'absence de tels accords dans le secteur des mines et carrières ?✓ Solliciter les entreprises déclarantes, la SNH et le MINMIDT de reporter les données sur les accords éventuels selon le modèle dans le formulaire de déclaration.	

NIVEAU DE DESAGREGATION

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Niveau de désagrégation	Mines et carrières Hydrocarbures	Définition : Reconduction de la définition adoptée pour rapport ITIE 2022 : Le projet correspond à : Pour le Secteur des hydrocarbures : Le bloc pétrolier/Contrat pétrolier Pour le secteur des mines : le permis ou l'autorisation Absence de projets couvrant plusieurs accords substantiellement interconnectés pour l'année 2023.	



NIVEAU DE DESAGREGATION

Réf. flux	Définition du flux	Données à divulguer par projet
NA	Production	X
NA	Exportation	X
1,2,3	Parts d'huile SNH-Etat en nature	X
4,5,6	Parts d'huile SNH-Associé en nature	X
7,8,9	Parts d'huile SNH-Etat en numéraire	X
10,11,12	Parts d'huile SNH-Associé en numéraire	X
19	Redevance Minière Proportionnelle	X
20	Redevance Proportionnelle à la Production	X
21	Redevance Minière Négative	X
22	Bonus de signature	X
23	Bonus de production	X
24	Prélèvement pétrolier additionnel	X
25	Frais de formation	X
50	Frais d'études et de recherche (+)	X
52	Bonus de signature (pour le secteur minier) (+)	X
53	Revenus de participation perçus en nature (+)	X
54	Paiements sociaux obligatoires (Autres)	X
60	Contribution au titre de la remise en l'état des sites miniers et pétroliers	X
61	Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'Impact Environnemental et Social et Audits Environnementaux	X

NIVEAU DE DESAGREGATION

Réf. flux	Définition du flux	Données à divulguer par projet
62	Frais d'examen des rapports d'Etudes d'Impact Environnemental et Social et d'audits environnementaux	X
63	Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'études aux Etudes d'Impact	X
71	Transfert de la taxe ad valorem, de la taxe à l'extraction et de la redevance sur la production de l'eau	X
54	Droit de sortie en nature (+)	X
55	Taxe Advalorem en nature (+)	X
56	Part de production en nature (quote part Etat) (+)	X
57	Frais d'expertise à l'exportation (+)	X
58	Frais d'Accès aux données géologiques et minières (+)	X
53	Parts de production collectées en nature (Part Etat) (+)	X
54	Parts de production collectées en nature (Part SONAMINES) (+)	X
55	Parts de production collectées en nature (Taxe advalorem) (+)	X



ENTREPRISES D'ETAT

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Entreprises d'Etat	Hydrocarbures	<p>Conformément à l'exigence 2.6, une entreprise d'État est une entreprise qui est détenue exclusivement ou majoritairement par le gouvernement, et qui est engagée dans des activités extractives pour le compte de ce gouvernement.</p> <p>Le Comité a identifié la SNH comme étant la seule Entreprise d'État engagée dans le secteur des hydrocarbures pour le compte de l'État pour l'année 2023.</p> <p>Le Comité convient que :</p> <ul style="list-style-type: none">• les paiements perçus par la SNH sont significatifs ?• L'absence de transferts significatifs de l'Etat à la SNH au cours de 2023 ?• Les transferts de la SNH à l'Etat sont significatifs ?• La SNH et les régies financières devront divulguées tous les paiements, transferts sans application d'un seuil de matérialité pour les besoins de rapprochement.	

ENTREPRISES D'ETAT

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Entreprises d'Etat	Hydrocarbures	<ul style="list-style-type: none">✓ Valider l'inclusion de la SONARA dans le périmètre de divulgation pour les achats de brute auprès de la SNH et les opérateurs au Cameroun ainsi que pour la confirmation du solde des dettes envers la SNH.✓ Obtention d'une lettre explicative sur le statut de la créance SONARA dans les comptes de la SNH : Le solde non recouvré au 31/12/2023, Echancier de recouvrement ou à défaut les actions convenues par le Conseil d'Administration pour le recouvrement de la créance, les provisions constatés dans les comptes de la SNH au 31/12/2023, le taux d'intérêt ou les pénalités de retard prévu dans clauses contractuelles, les intérêts/pénalités de retard décomptés constatés dans les comptes.	Validé

ENTREPRISES D'ETAT

Points de décision	Secteur	Décisions à prendre	Décisions du Comité
Entreprises d'Etat	Mines et carrières	<p>Conformément au décret N° 2020/749 du 14 décembre 2020 , portant création de la Société Nationale des Mines « SONAMINES », cette dernière vient remplacer le SONAMINES, conformément à l'article 18 du même décret, stipulant que « l'Etat transfère à la SONAMINES en propriété ou en jouissance, selon le statut juridique de ces biens, les actifs, ainsi que le patrimoine de l'ex-Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (SONAMINES), constitué d'immeubles bâtis ou non, par nature ou par destination.</p> <p>La SONAMINES à l'instar de la SNH va gérer les intérêts de l'Etat dans le secteur minier étant entendu que la SNH n'intervient pas dans le secteur minier.</p> <p>Le Comité convient que :</p> <ul style="list-style-type: none">• les paiements perçus par la SONAMINES sont significatifs ?• L'absence de transferts significatifs de l'Etat à la SONAMINES au cours de 2023 ?• Les transferts de la SONAMINES à l'Etat sont significatifs ?• La SONAMINES et les régies financières devront divulguées tous les paiements, transferts sans application d'un seuil de matérialité pour les besoins de rapprochement.	Validé

7. Calendrier



CALENDRIER

N°	ACTIVITÉ	DATE
2	Examen par le Comité du projet de rapport d'étude de cadrage, y compris le projet de formulaire de déclaration (FD), en vue approbation	24 Juin 2025
3	Atelier de formation à l'utilisation des FD puis transmission desdits FD aux entités déclarantes retenues dans le périmètre du rapportage 2022	25-27 juin 2025
4	Transmission à l'Administrateur Indépendant (AI) de la version électronique des FD par les entités du périmètre ITIE	18 juillet 2025
5	Transmission à l'AI des FD dûment signés et certifiés	25 juillet 2025
6	Transmission du rapport ITIE préliminaire (rapport provisoire) au Secrétariat permanent en vue examen par le Comité	30 septembre 2025
7	Examen par le Comité du Rapport ITIE 2023 préliminaire (rapport provisoire) et transmission au conciliateur des observations du Comité sur ledit Rapport	10 octobre 2025
8	Echanges avec le conciliateur concernant les observations du Comité sur le rapport assoupli ITIE préliminaire, via des mails, des téléconférences ou toute autre modalité	
9	Transmission au Comité de la version pré-finale du Rapport ITIE 2022	21 octobre 2025
10	Examen par le Comité de la version pré-finale du Rapport ITIE 2021 en vue adoption	28 octobre 2025
11	Présentation au public par le Comité du Rapport ITIE 2022, en présence de l'AI	29 octobre 2025



ANNEXES



Annexe 1- Formulaires de déclaration

Formulaire de déclaration

Sommaire

Feuille n°	Donnée / Information	Entreprises Extractives	SNH	SONAMINES	Régies Financières / Entités publiques
1	Fiche signalétique	✓	✓	n/a	n/a
2	Formulaire de déclaration - Synthèse	✓	✓	n/a	✓
3	Détail des paiements	✓	✓	n/a	✓
4	Production	✓	✓	n/a	MINMIDT
5	Exportations/Ventes locales	✓	✓	n/a	DGD (Exportations)
6	Transport Pétrolier	COTCO	n/a	n/a	DGD
7	Structure du Capital	✓	✓	n/a	n/a
8	Propriété réelle	✓	n/a	n/a	n/a
9	Permis actifs	✓	✓	n/a	n/a
10	Emploi	✓	✓	n/a	n/a
11	Participation Publique	n/a	✓	n/a	Ministère des Finances / SNI
12	Participation dans les contrats pétroliers	n/a	✓	n/a	n/a
13	Détails de partage de production	n/a	✓	n/a	n/a
14	Données sur les coûts pétroliers	n/a	✓	n/a	n/a
15	Détails des enlèvements	n/a	✓	n/a	n/a
16	Déclarations "Premières ventes"	n/a	✓	n/a	n/a
17	Paiements Sociaux Obligatoires	✓	✓	n/a	n/a
18	Paiements Sociaux Volontaires	✓	✓	n/a	n/a
19	Dépenses quasi fiscales	n/a	✓	n/a	n/a
20.A /20.b	Intervention directe SNH	n/a	✓	n/a	DGTCFM
21	Transferts Infranationaux	n/a	n/a	n/a	DGI/DGTCFM
22	Transactions de troc/projets intégrés	✓	✓	n/a	DGTCFM/MINMIDT
23	Prêts, Subventions et garanties	✓	✓	n/a	DGTCFM
24	Part d'huile /Profit-Oil de l'Etat	n/a	✓	n/a	n/a
25	Exploitation Artisanale peu mécanisé de l'Or	n/a	n/a	✓	n/a
26	Attribution des Titres	n/a	✓	n/a	MINMIDT
27	Données sur les sociétés de négoce	n/a	✓	n/a	n/a
28	Paiements environnementaux	n/a	n/a	n/a	MINEPDED
29	Liste des sociétés extractives				
30	Définition des flux				



Formulaire de déclaration

Fiche signalétique

Cette fiche est à compléter par les entités déclarantes

Information sur la personne qui a rempli le formulaire de déclaration	Nom & Prénom	
	Fonction dans l'entreprise	
	Adresse email	
	Numéro de téléphone	
Dénomination officielle complète de l'entreprise		
Date et lieu de création		
Montant du Capital Social (En FCFA)		
Numéro d'Identification Unique (NIU)		
Adresse de contact (adresse officielle pour les entités juridiques)		
L'entreprise est-elle cotée en bourse, ou filiale à 100 % d'une entreprise cotée en bourse ? <input type="checkbox"/> Oui. <input type="checkbox"/> Non		

Formulaire de déclaration

Fiche signalétique (suite)

Activité principale	
Activité secondaire	

Lister les sous-traitants dans l'activité minière / pétrolière	
	Ajouter des lignes si nécessaire

Nom du commissaire aux comptes / auditeur externe	
---	--

Les états financiers de 2023 ont-ils fait l'objet d'un audit? (oui/non)	Joindre une copie électronique des états financiers certifiés ou indiquer le lien s'ils sont disponibles en ligne
---	---

Est-ce que les états financiers audités et/ou le rapport financiers de 2023 sont publiés ? (oui/non)	Si oui : indiquer le lien URL de publication
--	--

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné(e) pour et au nom de l'entité déclarante certifie que les informations contenues dans la déclaration ci-jointe sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	



Formulaire de déclaration

Résumé des paiements / recettes

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2023

Ce formulaire est à compléter par toutes les entités déclarantes

Production/Transport		Type de produit	Quantité de production	Unité de production	Valeur de la production
	1				
	2				
	3				
Exportation		Type de produit	Quantité exportée	Unité	Valeur des exportations
	1				
	2				
	3				

N°	Nomenclature des flux	Payé à / Revenant à	Paiements / Recettes (*)			Commentaires
			bbl /MSCF	FCFA	USD	
	Flux de Paiement en nature					
1	Parts d'huile de la SNH-Etat (Pétrole)	SNH-Mandat				
2	Parts d'huile de la SNH-Etat (Gaz)	SNH-Mandat				
3	Parts d'huile de la SNH-Etat (Condensat)	SNH-Mandat				
4	Parts d'huile de la SNH-Associé (Pétrole)	SNH-Fonct				
5	Parts d'huile de la SNH-Associé (Gaz)	SNH-Fonct				
6	Parts d'huile de la SNH-Associé (Condensat)	SNH-Fonct				
	Total paiements en nature		-			



Formulaire de déclaration

Résumé des paiements / recettes (Suite)

N°	Nomenclature des flux	Payé à / Revenant à	Paiements / Recettes (*)			Commentaires
			bbl /MSCF	FCFA	USD	
Parts d'huile en numéraire						
7	Parts d'huile de la SNH-État (Pétrole)	SNH-Mandat				
8	Parts d'huile de la SNH-État (Gaz)	SNH-Mandat				
9	Parts d'huile de la SNH-État (Condensat)	SNH-Mandat				
10	Parts d'huile de la SNH-Associé (Pétrole)	SNH- Fonctionnement				
11	Parts d'huile de la SNH-Associé (Gaz)	SNH- Fonctionnement				
12	Parts d'huile de la SNH-Associé (Condensat)	SNH- Fonctionnement				
Total Parts d'huile en numéraires				-	-	
Parts d'huile de l'Etat Commercialisées						
13	Parts d'huile SNH-ETAT commercialisées par la SNH (Pétrole)					
14	Parts d'huile SNH-ETAT commercialisées par la SNH (Gaz)					
15	Parts d'huile SNH-ETAT commercialisées par la SNH (Condensat)					
Total Parts d'huile commercialisés				-	-	
Transferts au Trésor Public par la SNH						
16	Transferts directs au Trésor Public par la SNH	DGTCFM				
17	Transferts indirects au Trésor Public (Interventions directes SNH)	DGTCFM				
18	Dividendes SNH	DGTCFM				
Total transferts au Trésor Public par la SNH				-	-	

Formulaire de déclaration

Résumé des paiements / recettes (Suite)

N°	Nomenclature des flux	Payé à / Revenant à	Paiements / Recettes (*)			Commentaires
			bbl /MSCF	FCFA	USD	
	Paiements des sociétés pétrolières à la SNH					
19	Redevance Minière Proportionnelle	SNH-Mandat				
20	Redevance Proportionnelle à la Production	SNH-Mandat				
21	Redevance Minière Négative (à mettre en signe -)	SNH-Mandat				
22	Bonus de signature	SNH-Mandat				
23	Bonus de Production	SNH-Mandat				
24	Prélèvement pétrolier additionnel	SNH-Mandat				
25	Frais de Formation	SNH-Mandat				
26	Taxes sur les activités de transport des hydrocarbures	SNH-Mandat				
27	Dividendes Filiales SNH	SNH-Fonct				
28	Autres Pénalités de non-exécution des programmes d'exploration/production	SNH-Mandat				
29	Autres paiements significatifs versés à l'Etat (sup à 50 millions FCFA)	SNH				
	Total paiements des sociétés pétrolières à la SNH					



Formulaire de déclaration

Résumé des paiements / recettes (Suite)

N°	Nomenclature des flux	Payé à / Revenant à	Paiements / Recettes (*)			Commentaires
			bbl /MSCF/Kg	FCFA	USD	
	Paiements des sociétés extractives au régies financières					
30	Impôts sur les sociétés y compris les acomptes et les retenues à la source (pétrolier et non pétrolier)	DGI/DGE				
31	Droits Fixes (y compris droits pour attribution ou renouvellement de permis)	DGI/DGE				
32	Redevance Superficiare	DGI/DGE				
33	Taxes Ad Valorem (y compris les redevances sur production des eaux)	DGI/DGE				
34	Taxes à l'extraction	DGI/DGE				
35	Taxe Spéciale sur les Revenus (TSR)	DGI/DGE				
36	Redressements fiscaux/amendes et pénalités	DGI/DGE				
37	Droits de Douane	DGD				
38	Droits de sortie à l'exportation	DGD				
39	Customs penalties	DGD				
40	Droits de passage du pipeline (COTCO)	DGD				
41	Dividendes versés à l'Etat	DGT/CFM				
42	Contributions FNE	DGI/DGE				



Formulaire de déclaration

Résumé des paiements / recettes (Suite)

N°	Nomenclature des flux	Payé à / Revenant à	Paiements / Recettes (*)			Commentaires
			bbl /MSCF/Kg	FCF A	US D	
Paiements des sociétés extractives au régies financières						
43	Contributions CFC (part patronale)	DGI/DGE				
44	Bonus progressif	DGI/DGE				
45	Impôt sur le Revenu des Capitaux mobiliers (IRCM)	DGI/DGE				
46	Frais d'inspection et de contrôle	MINMIDT				
47	Cotisations à la charge de l'employeur	CNPS				
48	Dividendes versés à la SNI	SNI				
49	Contribution au fonds de développement du secteur minier	MINMIDT/DGTCFM				
50	Frais d'études et de recherche	MINMIDT/DGTCFM				
51	L'Impôt Synthétique Minier Libératoire (ISML) collecté en nature	SONAMINES/DGTCFM				
52	Bonus de signature (pour le secteur minier)	MINMIDT/DGTCFM				
53	Revenus en nature	SONAMINES/DGTCFM				
54	Droit de sortie en nature (+)	SONAMINES/DGTCFM				
55	Taxe Advalorem en nature (+)	SONAMINES/DGTCFM				
56	Part de production en nature (quote part Etat) (+)	SONAMINES/DGTCFM				
57	Frais d'expertise à l'exportation (+)	MINMIDT/DGTCFM				
58	Frais d'Accès aux données géologiques et minières (+)	MINMIDT/DGTCFM				
59	Contributions au Compte spécial pour le développement des capacités locales (+)	MINMIDT/DGTCFM				
60	Autres paiements significatifs versés à l'Etat (sup à 50 millions FCFA)	Toutes				
Total paiements en numéraire						



Formulaire de déclaration

Résumé des paiements / recettes (Suite)

N°	Nomenclature des flux	Payé à / Revenant à	Paiements / Recettes (*)			Commentaires
			bbl /MSCF/Kg	FCFA	USD	
Paiements sociaux (rubrique réservée uniquement aux sociétés extractives)						
	Paiements sociaux					
61	Paiements sociaux volontaires	N/A				
62	Contribution au compte spécial de développement des capacités locales	N/A				
63	Paiements sociaux obligatoires (Autres)	N/A				
64	Dépenses quasi fiscales	N/A				
	Total paiements sociaux			-	-	

Formulaire de déclaration

Résumé des paiements / recettes (Suite)

N°	Nomenclature des flux	Payé à / Revenant à	Paiements / Recettes (*)			Comm entair es
			bbl /MSCF/ Kg	FCF A	USD	
Paiements des sociétés extractives au régies financières						
65	Les amendes de transaction (y compris celles relatives au principe pollueurs payeur)	MINEPDED				
66	Contribution au titre de la remise en l'état des sites miniers et pétroliers	MINEPDED/ Gestionnaire du compte sequestre				
67	Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'Impact Environnemental et Social et Audits Environnementaux	MINEPDED				
68	Frais d'examen des rapports d'Etudes d'Impact Environnemental et Social et d'audits environnementaux	MINEPDED				
69	Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'études aux Etudes d'Impact Environnemental et Social et Audits environnementaux	MINEPDED				



Formulaire de déclaration

Résumé des paiements / recettes (Suite)

N°	Nomenclature des flux	Payé à / Revenant à	Paiements / Recettes (*)			Comm entair es
			bbl /MSCF/ Kg	FCF A	USD	
Paiements des sociétés extractives au régies financières						
70	Contributions au Fonds de restauration, réhabilitation et fermeture (+)	SONAMINES / DGTCFM				
71	Frais de visas techniques	MINEPDED				
72	Frais de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets	MINEPDED				
73	Frais d'examen des dossiers de permis environnement	MINEPDED				
74	Paiements environnementaux volontaires	Tous				
75	Autres dépenses	Tous				
Total paiements en numéraire						



Formulaire de déclaration

Résumé des paiements / recettes (Suite)

N°	Nomenclature des flux	Payé à / Revenant à	Paiements / Recettes (*)			Commentaires
			bbl /MSCF/ Kg	FCFA	USD	
Paiements infranationaux						
	Total paiements environnementaux			-	-	
76	La taxe sur le transport des produits de carrières	Communes				
77	Autres taxes communales sur l'exploitation des produits des mines et des carrières	Communes				
	Total paiements aux communes			-	-	
Transferts (rubrique réservée uniquement aux Régies Financières)						
78	Transfert de la taxe ad valorem, de la taxe à l'extraction et de la redevance sur la production de l'eau	Communes / MINMIDT / DGI / DGTCFM				
79	Transfert des Centimes Additionnels Communaux	Communes / FEICOM / DGTCFM				
80	Transfert de la fiscalité au titre de l'activité minière artisanale	Communes / Fonds de développement du secteur minier / SONACIMES/ DGTCFM				
81	Autres recettes transférées	Tous				
	Total des transferts			-	-	

Formulaire de déclaration

Résumé des paiements / recettes (Suite)

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné(e) pour et au nom de l'entité déclarante que les informations / données contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables. Je confirme particulièrement que:

1. Toutes les données fournies sur les montants payés/reçus et les volumes sont exhaustives et reflètent fidèlement les comptes de l'entité
2. Tous les montants payés/reçus sont appuyés par des quittances authentiques et sont appuyés par des pièces justificatives probantes;
3. Les montants déclarés ne contiennent pas des sommes payées/reçues avant le 1er janvier 2023 ou après le 31 décembre 2023;
4. La classification des montants payés/reçus est correcte au niveau des différentes taxes;
5. Les montants déclarés ne contiennent pas des sommes payées/reçues pour le compte d'autres entités;
6. Les montants déclarés sont exclusivement liés à des sommes payées/reçues par l'entité;
7. Les comptes de l'entreprise ont été audités et une opinion sans réserve a été émise à leur sujet en accord avec les normes internationales.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	

Nous attachons à cette déclaration le détail des taxes payées/reçues (voir joint détail des taxes)



Formulaire de déclaration

Détails des Paiements

Détails des paiements

Ce formulaire est à compléter par toutes les entités déclarantes

Nom de la taxe / flux	Date de paiement	Montant FCFA	Montant USD	Volum e bbl	N° du reçu / quittance	N° liquidatio n (*)	Payé à / Reçu de	Bloc / Permis (**)	Commentaires
Total		0	0	0					

(*) Seulement exigé pour le détail des droits de douanes.

() Les paiements liquidés par projet doivent être obligatoirement détaillés par permis/bloc individuellement (voir Nomenclature). Si l'entité détient un seul permis/Bloc, tous les paiements doivent être attribués à ce bloc/permis.**

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné(e) pour et au nom de l'entité déclarante certifie que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	



Formulaire de déclaration

Exportations et Ventes locales

N° / Réf.. Expédition / Cargaison	N° du bloc/pe rmis/au torisati on	Date d'expé dition / Cargais on	Poids / Volu me	Unité [à renseig ner]	Codifica tion en douane de la substanc e	Qualité (Conce ntratio n)	Prix unitair e (USD)	Décote / Brent USD	Valeur totale FOB* (en USD)	Valeur totale FOB* (en FCFA)	Entité acheteur		
											Nom	Entité acheteuse est une société affiliée/ associée (Oui/Non)	Entité achete ur
			0					0	0				

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentan t légal		
Position		
Date		
Signature et cachet		



Formulaire de déclaration

Structure de capital

Identification de l'entreprise

les entreprises devront renseigner les champs en orange

il est facultatif pour l'entreprise de renseigner les champs en vert.

	<i>Données</i>
Dénomination officielle complète de l'entreprise (y compris la raison sociale des entités juridiques)	<dénomination juridique>
Forme juridique de la société déclarante	<forme juridique>
Juridiction où l'entreprise est enregistrée	<pays>
Numéro d'identification unique (numéro de registre)	<numéro>
Adresse de contact (adresse officielle pour les entités juridiques)	<adresse>
Total actifs de la société en FCFA (conformément au dernier bilan de la société)	<montant>

Formulaire de déclaration

Structure de capital

Entreprise cotée à 100%	<choose option>
Nom de la place boursière	<texte>
Lien vers formulaire de déclaration à la place boursière	<URL>
Filiale à 100 % d'une entreprise cotée en bourse	<choose option>
Nom du propriétaire coté en bourse	<texte>
Lien vers formulaire de déclaration à la place boursière	<URL>
Entreprise détenue à 100% par l'Etat	<choose option>
Filiale à 100% d'une entreprise d'Etat	<choose option>
Etat propriétaire/Base légale	<texte>

Autre

1. Nom complet du/des actionnaire(s) direct(s) (propriétaires juridiques de l'entreprise)	<texte>
2. % actions	<pourcentage>
3. Cet actionnaire est une personne physique (PP), une personne morale (PM), une entreprise cotée (EC) ou une entité de l'Etat (ETAT)?	<choose option>
4. Juridiction de l'enregistrement (ou nationalité de la personne physique)	<texte>
5. Numéro d'identification unique (si PM)	<numéro>



Formulaire de déclaration

Structure de capital

Formulaire de déclaration préparé par	Nom	<texte>
	Poste occupé	<texte>
	Numéro de téléphone	<texte>
	Adresse électronique	<texte>

Attestation

Je soussigné(e), pour et au nom de l'entité faisant rapport, confirme que toute l'information fournie ci-dessus et dans le formulaire ci-joint est précise et fiable à la date mentionnée ci-dessous.

Date	<YYYY-MM-DD>
Nom	<texte>
Poste occupé	<texte>
Signature	<texte>

Vous trouverez en pièce jointe les documents suivants permettant de vérifier l'exactitude de l'information fournie sur la propriété réelle :

<texte>
<texte>

Formulaire de déclaration

Propriété réelle

FD3: Déclaration de propriété réelle

Définition de la Propriétaire réelle :

La ou les personnes physiques qui, en dernier lieu, possède(nt) ou contrôle(nt) une entité juridique, de par la possession ou le contrôle direct ou indirect d'un pourcentage suffisant d'actions ou de droits de vote dans cette entité juridique, y compris par le biais d'actions au porteur. Un pourcentage de 5% ou plus des actions ou de droits de vote est une preuve de propriété ou de contrôle par participation

Définition des Personnes politiquement exposées (PPE)

-Les personnes de nationalité étrangère qui exercent ou ont exercé d'importantes fonctions publiques dans un pays étranger, par exemple, les chefs d'État, les membres de gouvernement, les parlementaires et tous politiciens de haut rang, les hauts responsables au sein des pouvoirs publics, les magistrats et militaires de haut rang, les dirigeants d'entreprises publiques et les hauts responsables de partis politiques.

-les personnes physiques de nationalité camerounaise qui exercent ou ont exercé d'importantes fonctions publiques dans le pays, par exemple, les chefs d'État, les membres de gouvernement, les parlementaires et tous politiciens de haut rang, les hauts responsables au sein des pouvoirs publics, les magistrats et militaires de haut rang, les dirigeants d'entreprises publiques et les hauts responsables de partis politiques.

NB : Les entreprises détenues à 100% par l'Etat ne sont pas concernées par la déclaration sur la propriété réelle.

Conformément à cette définition de la propriété réelle, au [date] le(s) propriétaire(s) réel(s) de l'entreprise est/sont:



Formulaire de déclaration

Propriété réelle

	Entry	Entry	Entry	Entry
Identité du propriétaire réel				
Nom complet de la personne tel qu'il apparait sur la carte d'identité	<texte>			
Personne politiquement exposée (PPE)	<choose option>			
Raison de cette désignation PPE	<texte>			
S'applique du	<YYYY-MM-DD>			
Au	<YYYY-MM-DD>			
Date de naissance	<YYYY-MM-DD>			
Numéro d'identité nationale	<number>			
Nationalité	<texte>			
Pays de résidence	<texte>			
Adresse de résidence	<texte>			
Adresse professionnelle	<texte>			
Autres coordonnées	<texte>			

Formulaire de déclaration

Propriété réelle

Information sur la manière dont la propriété est détenue ou la façon dont le contrôle est exercé sur l'entreprise							
Actions directes	<choose option>	Nombre d'actions	<nombre>	% des actions	<nombre>		
Droits de vote directs	<choose option>	Nombre de voix	<nombre>	% des voix	<nombre>		
Actions indirectes	<choose option>	Nombre d'actions indirectes	<nombre>	% des actions indirectes	<nombre>	Dénomination juridique de l'entreprise intermédiaire 1	<texte>
						Dénomination juridique de l'entreprise intermédiaire 2 (ajouter des lignes si nécessaire)	<texte>
Droits de vote indirects	<choose option>	Nombre de voix indirectes	<nombre>	% des voix indirectes	<nombre>	Dénomination juridique de l'entreprise intermédiaire 1	<texte>
						Dénomination juridique de l'entreprise intermédiaire 2 (ajouter des lignes si nécessaire)	<texte>

Formulaire de déclaration

Propriété réelle

Total Actions		Nombre d'actions	<nombre>	% des actions	<nombre>
Total droits de vote		Nombre de voix	<nombre>	% des voix	<nombre>
Autres moyens	<choose option>	Explication quant à l'exercice des droits	<texte>		
Date d'acquisition des intérêts	<YYYY-MM-DD>	[En cas d'impossibilité à retrouver cette date, mentionner la date la plus vraisemblable, assortie d'une réserve expresse sur le document relatif au(x) bénéficiaire(s) effectif(s).]			
Autres information		<texte>			

Formulaire de déclaration

Permis actifs

Permis actifs

Ce formulaire est à compléter par les entreprises extractives

Nom du permis/Bloc actif	Code/Ref/N°	Type (Concession, Recherche, AEE, AER, PE, PR, PEC, AEC.....)	Substances	Superficie (spécifier l'unité)	Région / Lieu	Coordonnées géographiques	Date d'application / demande	Date d'octroi / attribution	Référence/ Arrêté d'octroi	Date de renouvellement	Date de fin de validité

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	



Formulaire de déclaration

Emploi

Emploi

Ce formulaire est à compléter par les entreprises extractives

Effectif 2023	Genre	Statut	Niveau	Nationalité		Masse salariale en milliards FCFA	
				Camerounaise	Etrangère	Camerounaise	Etrangère
Effectif 2023	Hommes	Permanents	Cadres supérieurs				
			Techniciens supérieurs et cadres moyens				
			Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés				
			Employés, ouvriers, apprentis				
	Hommes	Contratuels	Cadres supérieurs				
			Techniciens supérieurs et cadres moyens				
			Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés				
			Employés, ouvriers, apprentis				
	Femmes	Permanents	Cadres supérieurs				
			Techniciens supérieurs et cadres moyens				
			Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés				
			Employés, ouvriers, apprentis				
	Femmes	Contratuels	Cadres supérieurs				
			Techniciens supérieurs et cadres moyens				
			Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés				
			Employés, ouvriers, apprentis				



Formulaire de déclaration

Participation publique

Participation Publique

Ce formulaire est à compléter par la SNH, le MINFI et la SNI

Entreprises Extractives	% Participation au 31/12/2022	% Participation au 31/12/2023	En cas de changement du % participation				Engagements attachés à la participation	
			Nature de la transaction	Valeur de la transaction	Modalités de paiements (comptant ou autre à préciser)	Acquéreur <i>(A remplir uniquement en cas de cession)</i>	Y'a-t-il un engagement de couvrir une partie des dépenses/coût du projet ?	Les termes attachés à la participation

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	



Formulaire de déclaration

Participation dans les contrats pétroliers

Participation dans les Contrats pétroliers

Ce formulaire est à compléter par la SNH (Mandat)

Bloc	Pétrole Gaz/GPL	% Particip. SNH-Etat	% Particip. SNH- Etat portée	% Rede- vance	Tranche mmbbls	Cost Stop (Limite) (%)	Cost Oil garanti (%)	Profit Oil à l'État (%)	% garantie de la rente
RDR									
DISSONI									
Etc.									



Formulaire de déclaration

Partage de production

Détails de Partage de production 2023

Ce formulaire est à compléter par la SNH

Champs/Blocs	Opérateur	Partage de la production 2023 (en bbl)							Total production 2022 (en bbl)
		Redevance sur production	Profit Oil (Etat)	Impôt sur les sociétés	Profit Oil Etat contractant	Cost Oil Etat contractant	Part SNH (Fonct.)	Part autres contractants	
RDR	Perenco RDR								
Autre..									
Total brut	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coûts déduits en nature	Bloc	Redevance sur production	Profit Oil (Etat)	Impôt sur les sociétés	Profit Oil Etat contractant	Cost Oil Etat contractant	Part SNH (Fonct.)		
<i>Coûts pétroliers</i>									
<i>Remboursement de dettes</i>									
<i>Autres déductions (à préciser)</i>									
Total déduction									
Total net									

Formulaire de déclaration

Coûts pétroliers

Détails des coûts pétroliers 2023

Ce formulaire est à compléter par la SNH

Champs/ Blocs	Opérateur	Détail des coûts				Total coûts pétroliers (millions \$)	Total coûts pétroliers (en milliards FCFA)	Quote Part SNH- Mandat contractant	Quote Part SNH-Fonct.
		Exploration	Dévelop- pement	Exploitation	Autres coûts				
RDR	Perenco RDR								
MOABI	Perenco Cameroun								
Autre..									
Total									

Formulaire de déclaration

Détails des enlèvements (SNH)

Pétrole :

Champs/Blocs	Opérateur	Total enlèvements 2023 (en bbl)	Enlèvements 2023(en bbl)			
			Part Etat (fiscalité)	Part SNH (Etat) contractant	Part SNH (Fonctionnement)	Part autres contractants
Total						

Gaz :

Champs/Blocs	Opérateur	Total enlèvements 2023 (en MSCF)	Enlèvements 2023 (en MSCF)			
			Part Etat (fiscalité)	Part SNH (Etat) contractant	Part SNH (Fonctionnement)	Part autres contractants
Total						

GPL

Champs/Blocs	Opérateur	Total enlèvements 2023 (en TM)	Enlèvements 2023 (en TM)			
			Part Etat (fiscalité)	Part SNH (Etat) contractant	Part SNH (Fonctionnement)	Part autres contractants
SANAGA SUD						
Total						



Formulaire de déclaration

Déclarations "Premières Ventes"

Part d'huile / Profit-Oil de l'Etat : Déclarations "Premières Ventes"

Ce formulaire est à compléter par la SNH

1. Quel type de pétrole, de gaz ou d'autre produit pétrolier est vendu ?

Informations centrales			Informations supplémentaires	
Nom du vendeur	Teneur et qualité du pétrole (par exemple, API) - divulgations par cargaison uniquement	Date de la vente (date du connaissance - divulgations par cargaison uniquement)	Type de pétrole de l'État qui est vendu (par exemple, profit oil)	N° de contrat/N° de bon de commande/N° de facture
SNH				

Formulaire de déclaration

Déclarations "Premières Ventes" (Suite)

2. Qui achète le produit ?				3. Quel revenu le pays a-t-il perçu de la vente ?									
Informations centrales	Informations supplémentaires			Informations centrales					Informations supplémentaires				
Acheteur	Propriétaire réel de l'acheteur	Incoterms -(FOB par exemple)	Port de chargement, terminal ou dépôt	Volumes vendus (en barils)	Revenus perçus	Informations tarifaires : Prix de vente officiel	Informations tarifaires : Option tarifaire	Type de contrat (à terme par exemple)	Droits, frais et crédits	Taux de change	Date de réception de paiement	Compte de paiement	Destination (vendeurs uniquement)



Formulaire de déclaration

Paievements sociaux Obligatoires

Paievements sociaux obligatoires

Ce formulaire est à compléter par les entreprises extractives

Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Bloc/ permis	Région du bénéficiaire	Paievements en numéraires			Paievements en nature (sous forme de projet)			Ref juridique / contractuelle
			Date	Montant	Devise (USD / FCFA)	Description	Coût du Projet encouru durant 2023	Devise (USD / FCFA)	
Total			0				0		

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal		
Position		
Date		
Signature et cachet		

Formulaire de déclaration

Paievements sociaux volontaires

Paievements sociaux volontaires

Ce formulaire est à compléter par les entreprises extractives

Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Paievements en numéraires			Paievements en nature (sous forme de projet)		
		Date	Montant	Devise (USD / FCFA)	Description	Coût du Projet encouru durant 2023	Devise (USD / FCFA)
Total			-			0	

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	



Formulaire de déclaration

Dépenses quasi fiscales

Dépenses quasi fiscales

Ce formulaire est à compléter par la SNH

Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Paiements en numéraires			Paiements en nature (sous forme de projet)		
		Date	Montant	Devise (USD / FCFA)	Description	Coût du Projet encouru durant 2023	Devise (USD / FCFA)
Total			0			0	

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

- - -
Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	

Formulaire de déclaration

Interventions directes - SNH

Détails des interventions directes SNH

Ce formulaire est à compléter par la SNH

Entités/structures bénéficiaires	Montant transférés en 2023	Nature de la dépense
Total		

Formulaire de déclaration

Interventions directes - DGTCFM

Détails des interventions directes SNH

Ce formulaire est à compléter par la DGTCFM

Entités/ structures bénéficiaires	Montant transférés en 2023	Montant constaté en ex post dans les comptes de l'Etat en 2023	Réf Document d'exécution budgétaire	Ligne budgétaire	Nature de la dépense	Montant budgété pour l'année 2023	Réf document budgétaire
Total	-	-				-	

Formulaire de déclaration

Transferts Infranationaux

Transferts Infranationaux

Ce formulaire est à compléter par la DGTCFM et la DGI / DGE

Nature de transfert	Taxes / droits transférés	Date du transfert	Montant en FCFA	Bénéficiaire (Spécifier le nom de la structure bénéficiaire)	Lorsque le bénéficiaire est une commune (Spécifier le nom de la commune)	Critères appliqués		Commentaires
						% de répartition	Cadre juridique	

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal		
Position		
Date		
Signature et cachet		

Formulaire de déclaration

Transactions de troc-Projets

Transactions de troc-projets

Ce formulaire est à compléter par toutes les entités déclarantes

Description du projet / travaux	Lieu du projet / Travaux	Engagements			Cadre juridique de la transaction (Réf de la convention, Arrêté, décret, etc..)
		Total budget de l'engagement / travaux	Valeur des engagements / travaux encourus du 01/01/2023 au 31/12/2023	Valeur cumulée des engagements / travaux encourus au 31/12/2023	
Total		0	0	0	

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	

Formulaire de déclaration

Prêts & Subvention

Prêts & subventions

Ce formulaire est à compléter par toutes les entités déclarantes

Bénéficiaire (Nom de l'entité)	Montant (valeur) du prêt / garantie / Subvention	Unité	Termes de la Transaction				Autres commentaires	
			Date d'octroi	Période de remboursement	% d'intérêt	Encours non remboursé au 31/12/2023		Montant remboursé durant la période
Total		0 0				0	0	

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	

Formulaire de déclaration

Profit Oil Etat

Profit Oil Etat

Ce formulaire est à compléter par la SNH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Date	bbls /MSCF	USD	FCFA	Commentaire
Part d'huile de l'Etat Puissance publique (Pétrole)	N/A				
Part d'huile de l'Etat Puissance publique (Gaz)	N/A				
Part de l'Etat Puissance publique (Condensat)	N/A				
Prélèvement en nature sur Profit Oil-Part de l'Etat (Pétrole)					<i>[Indiquer la nature du prélèvement si applicable]</i>
Prélèvement en nature sur Profit Oil-Part de l'Etat (Gaz)					<i>[Indiquer la nature du prélèvement si applicable]</i>
Prélèvement en nature sur Profit Oil-Part de l'Etat (Condensat)					<i>[Indiquer la nature du prélèvement si applicable]</i>
Quantité enlevée (commercialisée)					
Quantité enlevée (commercialisée)					
Quantité enlevée (commercialisée)					
Quantité enlevée (commercialisée)					
Part d'huile Etat commercialisée- Pétrole (contrepartie reversée à la DGTCFM)			0	0	0
Part d'huile Etat commercialisée- Gaz (contrepartie reversée à la DGTCFM)					
Part d'huile Etat commercialisée - Condensat (contrepartie reversée à la DGTCFM)					



Formulaire de déclaration

Profit Oil Etat (suite)

Part d'huile Etat commercialisée (Pétrole) (contrepartie non reversée à la DGTCFM)					
Part d'huile Etat commercialisée (Gaz) (contrepartie non reversée à la DGTCFM)					
Part d'huile Etat commercialisée (Condensat) (contrepartie non reversée à la DGTCFM)					

Prélèvement en numéraire		N/A			<i>[Indiquer la nature du prélèvement si applicable]</i>
Prélèvement en numéraire		N/A			<i>[Indiquer la nature du prélèvement si applicable]</i>
Prélèvement en numéraire		N/A			<i>[Indiquer la nature du prélèvement si applicable]</i>
Prélèvement en numéraire		N/A			<i>[Indiquer la nature du prélèvement si applicable]</i>

Variation de stock-Part de l'Etat					
-----------------------------------	--	--	--	--	--

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	



Formulaire de déclaration

Exploitation Artisanale peu mécanisé de l'Or

Exploitation artisanale semi mécanisée de l'Or

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Date	Volume en Gramme	Valorisation en FCFA	Commentaire
Production constatée sur les sites par la SONAMINES				
Production constatée sur les sites par la SONAMINES				
Production constatée sur les sites par la SONAMINES				
Total production constatée par la SONAMINES			0	0
Production canalisée sur les sites par la SONAMINES				
Production canalisée sur les sites par la SONAMINES				
Production canalisée sur les sites par la SONAMINES				
Total production constatée par la SONAMINES			0	0
Prélèvement en nature au titre de la part de l'Etat				
Prélèvement en nature au titre de l'acompte IS				
Prélèvement en nature au titre de la taxe ad-valorem				
Total prélèvement en nature			0	0



Formulaire de déclaration

Exploitation artisanale peu mécanisé de l'Or (suite)

Volumes rétrocedés au MINFI (Provenant des prélèvements)				
Volumes rétrocedés au MINFI (Provenant des prélèvements)				
Volumes rétrocedés au MINFI (Provenant des prélèvements)				
Total volume rétrocedé en (Provenant des prélèvements)			0	0

Volumes rétrocedés au MINFI (Provenant de la canalisation)				
Volumes rétrocedés au MINFI (Provenant de la canalisation)				
Volumes rétrocedés au MINFI (Provenant de la canalisation)				
Total volume rétrocedé en (Provenant de la canalisation)			0	0

Contrepartie reversée par le MINFI au SONAMINES				
Contrepartie reversée par le MINFI au SONAMINES				
Contrepartie reversée par le MINFI au SONAMINES				
Total contrepartie reversée par le MINFI au SONAMINES			0	0

Contrepartie reversée par le SONAMINES à la DGI				
Contrepartie retenue par le SONAMINES				
Contrepartie reversée aux populations riveraines				
Contrepartie reversée aux communes				

Formulaire de déclaration

Attribution/Renouvellement/Cession/Transfert des licences

Attribution/Renouvellement/Cession/Transfert des licences

Ce formulaire est à compléter par le MINMIDT et par le SNH

Réf. du titre attribué	Date d'octroi / Renouvellement / Transferts / Cessions en 2023	Attributaire Entité/Consortium	Modalités d'octroi				Cadre juridique	Description du processus
			Processus d'attribution	Critères techniques	Critères Financiers	Liste des candidats		
							<i>Ref à la loi ou aux procédures appliquées</i>	<i>Description succincte de la procédure appliquée et du cadre.</i>

Formulaire de déclaration

Données sur les sociétés de négoce

Données sur les sociétés de négoce

Ce formulaire est à compléter par la SNH

Société de négoce	Pays de domiciliation	Bénéficiaire effectif	Détail du contrat				Volumes vendus en 2022	Valeur de vente en \$	Commission en \$
			Date de signature	Période de validité	Réf. du contrat	Commodity			

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Position	
Date	
Signature et cachet	

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Déclarations "Premières Ventes" des revenus collectés en nature

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

1. Quel type de minerais est vendu ?					2. Qui achète le minerai ?			
Informations centrales			Informations supplémentaires		Informations centrales	Informations supplémentaires		
Nom du vendeur	Teneur et qualité du minerais - divulgations par cargaison uniquement	Date de la vente (date du connaissance - divulgations par cargaison uniquement)	Type du revenu en nature (Ex-Droit de sortie, part de production)	N° de contrat/N° de bon de commande/ N° de facture	Acheteur	Propriétaire réel de l'acheteur	Incoterms - (FOB par exemple)	Port de chargement, terminal ou dépôt
SONAMINES								
SONAMINES								
SONAMINES								
SONAMINES								
SONAMINES								



FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Déclarations "Premières Ventes" des revenus collectés en nature

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

3. Quel revenu le pays a-t-il perçu de la vente ?

Informations centrales					Informations supplémentaires				
Volumes vendus (en Kg)	Revenus perçus	Informations tarifaires : Prix de vente officiel	Informations tarifaires : Option tarifaire	Type de contrat (à terme par exemple)	Droits, frais et crédits	Taux de change	Date de réception de paiement	Compte de paiement	Destination (vendeurs uniquement)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Exploitation Industrielle

Ce formulaire est à compléter par la SONAMINES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Société /Entité bénéficiaire	Date	Volume en Gramme	Valorisation en FCFA*	Commentaire
Part de production (Quote part Etat)					
Part de production (Quote part Etat)					
Part de production (Quote part Etat)					
Part de production (Quote part Etat)					
Part de production (Quote part Etat)					
Part de production (Quote part Etat)					
Total Part de production (Quote part Etat)			0	0	
Part de production (Quote part SONAMINES)					
Part de production (Quote part SONAMINES)					
Part de production (Quote part SONAMINES)					
Part de production (Quote part SONAMINES)					
Part de production (Quote part SONAMINES)					
Total Part de production (Quote part SONAMINES)			0	0	



FORMULAIRE DE DÉCLARATION

Nouveautés du formulaire de 2023

Part de production (Taxe advalorem)					
Part de production (Taxe advalorem)					
Part de production (Taxe advalorem)					
Part de production (Taxe advalorem)					
Part de production (Taxe advalorem)					
Total Part de production (Taxe advalorem)			0	0	

Volumes commercialisés (Quote part Etat)					
Volumes commercialisés (Quote part SONAMINES)					
Volumes commercialisés (Taxe advalorem)					
Total Volumes commecialisés			0	0	

Rétrocession/tranfert Quote Part Etat					
Rétrocession/tranfert Taxe Advalorem					
Total volume rétrocédé/Transferts			0	0	

Annexe 2 – liste des sociétés des mines et carrières pour la déclaration unilatérale

Déclaration unilatérale – Sociétés des mines et carrières

N°	Nom de la société	N°	Nom de la société	N°	Nom de la société
1	BOURBON OFFSHORE MARINE SERVICES SAS	44	VALCLAIR DES EAUX DE SOURCE	87	AFRIQUE ENTREPRISES EQUITABLES
2	CNC TRADING SARL	45	ULTIMATE SARL	88	STE NEW TECHNOLOGY SOLUTION
3	ARAB CONTRACTORS CAMEROUN	46	INDUSTRIE HUSSEINI CARRIERE MOUNGO SARL	89	MOHAMADOU DIALLO
4	BLUE SKY BUSINESS COMPANY LIMITED	47	DJUIDJIE	90	STE GOLDEN PRODUCT.CAMER SARL (SOGOPROCAM SARL)
5	KAFARM INDUSTRY SARL	48	ETOGA JEAN	91	LTP AND TA SARL
6	HUAYANG PIERRE SARLHUA	49	KEPYA NJOMI ADELINE	92	DIORDS PRODUCTION SARL
7	NGOUANNEU-KAMTA SARL	50	TIANI NGALIEU ANNE MARIE	93	STE DES TRAVAUX ET D EXPLOITATION
8	MOUHDJAF - M.T SARL	51	NGANJUMOUN ISSOFA	94	NJOCK JOSEPH PIERRO
9	LES GRANULATS DU CAMEROUN	52	MORIJA CAMEROUN SUARL	95	MAKUGANG NDE EPSE WABO ALVINE C.
10	VASTE SARL	53	CROISIERE BTP SARL	96	GROUPE LE ROCHER SARL
11	HENZA GEM'S	54	GOLD LABEL MINING SARL	97	SCOOPS MEPO'O
12	GAODA INTERNAT. INVEST.TRADING SARL	55	SOTCOCOG SARL	98	ETONGO ALEXANDRE DIEUDONNE
13	SOCIETE CAMEROUN METAL SARL	56	FOOD - CO SARL	99	SCI TROPIQUES
14	ORIOLE CAMEROON SARL	57	ETS FOKOU	100	DRILLING AND MINE EXPLORATION
15	FOBANG TEDONJIO SALOMON BERTRAND	58	NEW ERA MINERALS	101	STE COOPERATIVE COOP-CA ARTEL N°1
16	CHINA LINXIANG CAMEROUN	59	CAMALCO CAMEROON SA	102	NYAKAM GILBERT
17	CHINA MEILAN CAMEROUN COMPANY SARL	60	PAN-CAT SARL	103	LH TRANSIT SARL
18	ERAMET MINING CAMEROON	61	EDOK ETER	104	MAMA SANY
19	ZHONG GUO WU HUANG KUANG YE SARL	62	ERAMET EXPLORATION CAMEROON	105	MEDICAL SPACE SARL
20	STE ROYAL QUARRY	63	AFRIMED	106	AQUAVITA SA
21	AT SERVICES SARL	64	AFRIQUE METAL SARL	107	MINIAIRE ET AGRICOLE SARL
22	ERAMET MINES CAMEROUN SA	65	YIM'S ET COMPAGNIE	108	NDI SAMBA JOSEPH FLORENT
23	ETS FOB'S	66	BASSANGUEN THEODORE BLAISE	109	GUANG FA SARL
24	DJAMEN CHEMI RODRIGUE	67	SIDEMIE SA	110	KORA DISTRIBUTION SARL
25	YIMDJIO TEMGUIA ANASTASIE	68	SOGEA SATOM CAMEROUN	111	HAPPY PEOPLE
26	STE FERREIRA AFRICA SARL	69	SCOOPS FRUILEG	112	MAMA AFRICA SARL
27	FOLONG ELVIS ROMEO AIME	70	SOGES SARL	113	QUANTUM CONSULTING GROUP PLC
28	AUCAM SA	71	GRASSFIELDS CAMEROON SARL	114	SPN GESELLIGKEIT SARL
29	KT TRADING SARL	72	MOHAMADOU	115	GIC ESABOD
30	ROCAGLIA PIERRE HUBERT	73	PRO EXCELL LOGISTICS SARL	116	NJI SAMUEL NGWA
31	LES CARRIERES MODERNES SARL	74	D4 SARL	117	CAMEROON GLOBAL MINING (C.G.M) SARL
32	SOCIETE DES MINES DE YAOUNDE/SOMIYA SARL	75	FOTSO FELIX	118	BAYIHA SERGE ADA M
33	NCHINGOU ABDEL KADER	76	STE DES ARTS ET TECHNIQUES SARL (SOATECH SARL)	119	LIMITLESS TRADING COMPANY SARL
34	JINLI CAMEROUN SARL	77	GOLD LABEL MINING TRADE SARL	120	PAFIC SARL
35	CANA BOIS SARL	78	MALAIWA MINING SARL	121	TCHINO TADOUNTI
36	BWA RESOURCES CAMEROON LIMITED SARL	79	STARLINE GROUP LIMITED	122	SANI BAKO DANPULLO
37	STE MAMA SARL	80	EMERGING AFRICA COMMODITIES S.A (EMAC S.A)	123	COMPAGNY OF TRANSPORT AND FAIR TRADE
38	VALNORD SA	81	MEGAGOUM FOTSING EPSE FOKOU CHARLINE LAURE	124	INSTITUT DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE
39	FODJEU SILENOU EDMOND CHRISTIAN	82	BELA ONANA RAPHAEL DIDIER	125	GNEPIBA GOMTSEU LUC OLIVIER (ETS GNEPIBA)
40	MBALLA	83	COMPTOIR MARAICHER DU CAMEROUN	126	MEKAMCHE
41	GIC POUR LA PROMOTION DE L' AGRICULTUREAU CAMEROUNGIC	84	LAKOUNJJI TCHABTCHET EP TCHOUMY	127	STE PERFECTO INDUSTRIAL GROUP SARL
42	TAKWI RAYMOND	85	GROUPE KETSA SARL	128	AMS SARL
43	MOMA DIVINE NDOH	86	TUEDEM FOTSO JEANNETTE CLAIRE		





Immeuble Ennour 6ème étage

Centre Urbain Nord

1082 Tunis - TUNISIE

Tél : +216 22 22 50 75

Mail : enerTEAM@enerTEAM.tn